



Figures historiques

Jean Chrysostome

Page 2



Environnement

Le Mystère de l'AMOC

Page 9



Energie

En été, surchauffe électrique

Page 11

CONFEDERE

Edité depuis 1861

JAA Poste CH SA CH-1920 Martigny

N° 8 | Vendredi 28 février 2025

Week-end électoral

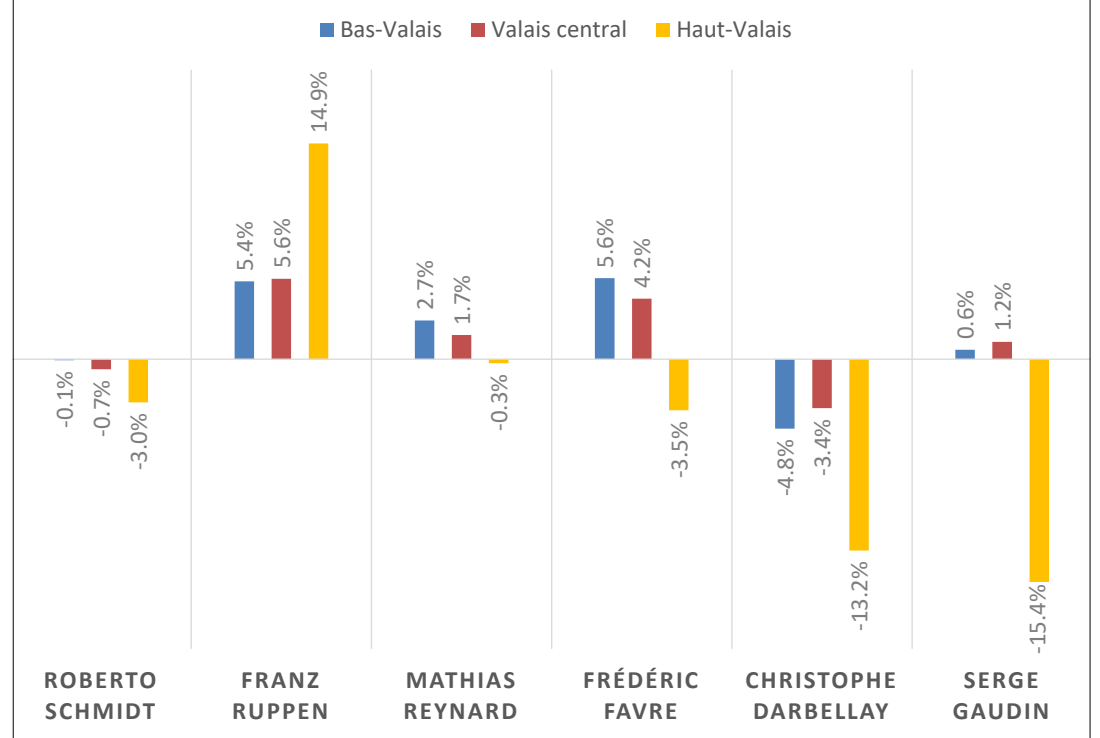
PREMIER TOUR 2021

	Bas-Valais	Valais central	Haut-Valais	Canton
Total des électeurs inscrits	76 320	87 139	58 303	221 762
Bulletins valables	41 245	53 352	36 811	131 408
Participation (%)	55.7	62.9	64.5	60.8
Roberto SCHMIDT	14 451 35%	21 391 40%	26 189 71%	62 031 47%
Christophe DARBELLAY	16 710 41%	20 604 39%	19 017 52%	56 331 43%
Mathias REYNARD	17 850 43%	26 039 49%	7 650 21%	51 539 39%
Frédéric FAVRE	18 465 45%	22 162 42%	9 572 26%	50 199 38%
Serge GAUDIN	12 688 31%	18 388 34%	14 376 39%	45 452 35%
Franz RUPPEN	8 665 21%	12 259 23%	23 810 65%	44 734 34%
Brigitte WOLF	10 424 25%	15 754 30%	5 389 15%	31 567 24%
Magali DI MARCO	10 858 26%	15 698 29%	4 165 11%	30 721 23%

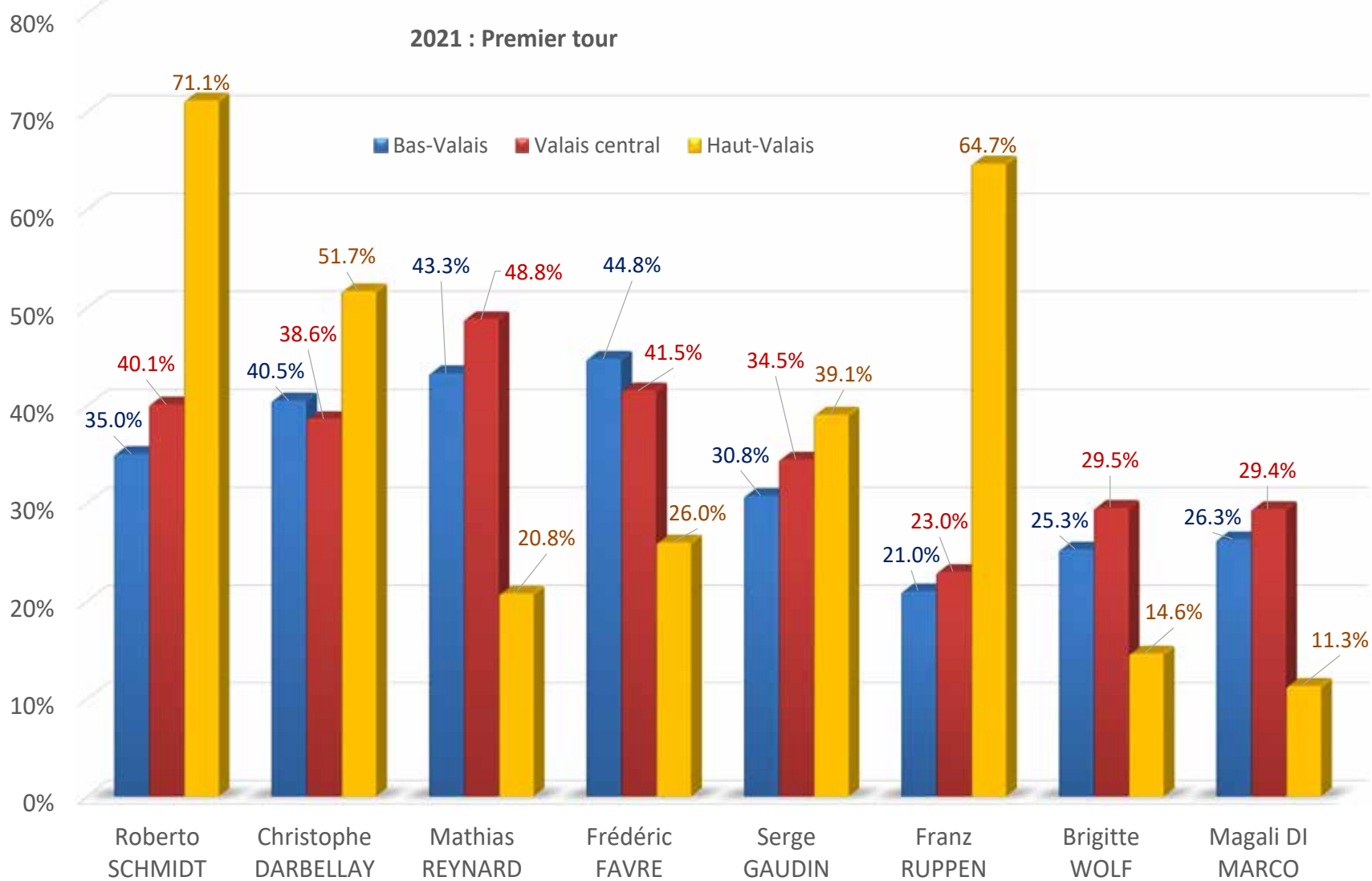
DEUXIEME TOUR 2021

	Bas-Valais	Valais central	Haut-Valais	Canton
Total des électeurs inscrits	76 439	87 208	58 299	221 946
Bulletins valables	36 602	50 160	33 948	120 710
Participation (%)	49.0	58.8	59.4	55.6
Roberto SCHMIDT	12 799 35%	19 762 39%	23 137 68%	55 698 46%
Franz RUPPEN	9 658 26%	14 311 29%	27 013 80%	50 982 42%
Mathias REYNARD	16 819 46%	25 314 50%	6 961 21%	49 094 41%
Frédéric FAVRE	18 432 50%	22 931 46%	7 627 22%	48 990 41%
Christophe DARBELLAY	13 072 36%	17 673 35%	13 054 38%	43 799 36%
Serge GAUDIN	11 495 31%	17 883 36%	8 036 24%	37 414 31%

2021 - VARIATION DU POURCENTAGE DES VOIX ENTRE 1ER ET 2EME TOUR



2021 : Premier tour



Ce week-end marque le renouvellement du Parlement et le premier tour du Conseil d'État. Pour espérer intégrer l'exécutif cantonal, l'équation est simple: figurer parmi les cinq premiers, tout en creusant un écart significatif avec le sixième. Difficile de pronostiquer qui joueront les premiers rôles, alors nous nous contentons de publier les résultats 2021, en forme d'amuse-bouche.

Au Grand Conseil, l'analyse de l'évolution de la force électorale et des sièges entre 2017 et 2021 (voir pages 6-7) constitue aussi une bonne entrée (en matière) avant le résultat de dimanche. En 2021, les Verts (+5), le PS (+2) et le PLR (+1) avaient progressé face au PDC (-5) et l'UDC (-1) dans le Valais romand.

L'épiphénomène des Verts pourrait bien être corrigé dimanche, comme aux dernières communales. L'UDC, qui a opté pour la stratégie de proposer le plus de candidats possible, pourra-t-elle gagner des sièges ? Le Centre, grand perdant de 2021, sera-t-il en mesure de repartir à la hausse ? Quant au PLR et au PS, arriveront-ils à conserver les acquis glanés en 2021 ?

Jean Chrysostome

par l'Abbé François-Xavier Amherdt,
Curé de Savièse



Bouche d'or

Puisque son surnom «*Chrysostome*» veut dire en grec «*bouche (stomos) d'or (chrysos)*», nous pourrions penser que la vie de Jean, né à Antioche de Syrie dans une famille aisée au 4^e siècle (349), consista dans le déploiement d'une carrière brillante de prédicateur adulé par les foules.

De fait, son éloquence le conduisit à être considéré comme l'un des plus grands rhéteurs de l'Antiquité d'Orient, à l'égal d'Augustin pour l'Occident. Mais sa vocation première de moine au désert le tint toujours de vouloir briller aux yeux du monde. Si seulement les confrenciers d'aujourd'hui faisaient de même !

Il quitta de fait sa retraite pour servir le peuple, en étant ordonné diacre, puis prêtre, et enfin évêque d'Antioche. Pourtant, il continua de chercher à plaider en faveur de l'humilité et de la retenue, dans un langage simple et accessible à tous.

Au-delà de toute prise

Au 4^e siècle, les communautés se divisaient à propos de la doctrine. Jean Chrysostome resta, lui, fidèle à la foi primitive et il combattit l'arianisme (du penseur Arius) qui tendait à réduire Jésus-Christ, le Fils du Père, à sa seule humanité. Mais sa présentation restait elle aussi pleine de réserve, on dirait «*apophatique*» ou «*négative*». En cela il est très moderne et «*postmoderne*». Nous pouvons tendre vers la connaissance du

mystère, mais sans jamais le posséder. Il nous échappe toujours, parce que la Transcendance ne se laisse pas enfermer dans nos pensées limitées.

Plus proche du stoïcisme, une philosophie de vie faite de maîtrise de soi et pas éloignée du bouddhisme, que du platonisme et du néo-platonisme spéculatif et intellectuel, qui séduisait beaucoup d'auteurs de l'époque, il développa plutôt une éthique, un art de vivre, qu'une dogmatique complexe. Il montra sans cesse comment l'existence humaine peut se déployer dans la vérité et la bienveillance, ce en quoi sa pensée rejoint bien les aspirations de nos contemporains du 3^e millénaire.

Jalousies et mondanités

Malgré les manœuvres «*politiques*» du patriarche d'Alexandrie, Théophile, il fut nommé sur le siège épiscopal le plus «*élevé*» et prestigieux du temps, celui de Constantinople. Commença alors sa période de persécution et de martyr durant les dix dernières années de sa vie (397-407), ainsi que nous l'a rapporté Palladios, un ami évêque d'Asie Mineure, dans le *Dialogue sur la vie de Jean Chrysostome*, écrit en 408.

Il s'attire immédiatement la haine du clergé, comme le pape François de nos jours, en souhaitant réduire le train de vie et le luxe à certains égards indécents de plusieurs prêtres et évêques, de manière à venir en aide aux pauvres. Par sa simplicité, sa finesse et son courage, il anticipait en quelque sorte les accents actuels du pontife sud-américain, si prompt à dénoncer les mondanités des prélats du 21^e siècle. Il y en a fort heureusement de moins en moins !

Puis, commencèrent ses exils successifs, notamment sous l'influence de l'impératrice Eudoxie, qui lui fut d'abord favorable puis le rejeta à cause de sa liberté de parole et de ses remises en question des agissements du pouvoir impérial. La récente lettre de l'évêque de Rome contre la folie de la toute-puissance politique, notamment étasunienne, vaut à François des critiques similaires de la part des notables de tendance «*trumpienne*». «*Qu'il se mêle de ce qui le regarde*», clament de nombreux catholiques américains (et évangéliques) de tendance traditionaliste, comme le vice-président James David Vance.

Martyr de son Église

En 401, il se permit – erreur ecclésiastique et canonique impardonnable pour cette période – d'aller réformer l'Église d'une province d'Asie Mineure ne dépendant pas de sa juridiction, où les évêques achetaient leur charge. Mettant le bien des fidèles, de la population et du Royaume au-dessus des lois ecclésiastiques, il fournissait ainsi des armes à ceux qui voulaient avoir sa peau. Comme aujourd'hui bien des courants «*classiques*» du catholicisme veulent voir la démission du pontife venu de l'hémisphère Sud (voire se réjouissent de son décès prochain) !

À un premier exil en 403, suivi d'un retour triomphal à Constantinople, succéda un bannissement définitif. Il dut fuir en Arménie, puis près de la Mer Noire. La fragilité de sa santé, due à ses excès d'ascèse et de jeûne dans le désert, du temps de sa jeunesse, n'arrangea pas les choses. Il mourut en martyr, non pas sous les coups des hérétiques ni des païens, mais, paradoxalement, honni par les siens à cause de sa trop grande fidélité à sa vocation et à Jésus-Christ, doux et humble de cœur.

Certes, l'empereur Théodose II le réhabilita en 438 et fit revenir solennellement ses reliques à Constantinople. Mais cet hommage posthume ne supprimait pas rétrospectivement les vexations que l'Église officielle avait imposées à celui qu'elle n'avait pas su reconnaître de son vivant comme un apôtre et un prophète.

Dans l'espérance

C'est donc au respect et à l'authenticité que «*Jean Bouche d'or*» nous invite aujourd'hui encore, afin de vivre en harmonie avec les autres et avec soi dans notre quotidien le plus banal, et d'expérimenter une espérance invincible. Jean nous aide à accepter nos fragilités en proximité avec nos frères. À nous éloigner de nos enfermements confortables et à fuir nos illusions, qu'il pourfend avec vigueur. Sa parole est totalement crédible du fait des humiliations qu'il a lui-même traversées. Un puissant témoin !

«*Que dire ? Comment parler ? Dieu soit béni [...]. Ne t'agite donc pas, ne te trouble pas, mais reste là, lui rendant grâce continuellement pour toutes choses, le glorifiant, l'invoquant, le priant, le suppliant, même si mille causes de trouble surviennent, même si des tempêtes, même si quoi que ce soit se présente à tes yeux, ne t'en trouble aucunement.*» (*Lettres à Olympias*, 7,2c et 3a)

Publicité

graphidesign.ch
Création | Conception | Publication

Route de Vasse 14 | 1965 SAVIÈSE
info@graphidesign.ch | 078 602 72 42



Pain suisse ou importé ? Désormais, plus de place au doute !

Saviez-vous que bon nombre des pains et viennoiseries vendus en Suisse sont importés ? Dès ce mois-ci, la transparence devient la règle: l'origine de chaque produit devra être clairement indiquée. Une avancée pour faire des choix éclairés.

Quand on sent l'odeur du pain chaud à peine sorti du four, dans un point de vente, et que cela suscite aussitôt envie de mordre dedans, on s'imagine inconsciemment qu'il a été produit en Suisse. Or, souvent, ce n'est pas le cas. De nombreux produits commercialisés en boulangerie, restauration, hôtellerie ou commerce sont en effet importés – préfabriqués ou pré-cuits – et leur nombre ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années.

Mais depuis ce 1^{er} février 2025 on devrait y voir plus clair. L'origine de tous les produits de boulangerie vendus en vrac doit, en effet, être clairement affichée, suite à une nouvelle réglementation. En réalité, la loi rendant cet affichage obligatoire est entrée en vigueur l'année dernière, mais elle disposait d'une année de transition, le temps que chacun se mette en règle. Et difficile de savoir qui a déjà franchi le pas.

Grande campagne d'information

Pour informer le public de cette évolution importante, l'Association Pain Suisse, qui regroupe les partenaires de l'ensemble de la filière (producteurs, meuniers, boulangers et acteurs du commerce de détail), va lancer,

tout prochainement, une grande campagne d'affichage. «L'objectif, c'est de sensibiliser les consommateurs, explique Stephan Scheuner, gérant de l'Association Pain Suisse. Beaucoup d'entre eux ne sont pas conscients que le pain qu'ils achètent ou consomment n'a peut-être pas été produit en Suisse. Nous voulons faire passer le message que désormais la déclaration d'origine des produits de boulangerie doit être indiquée de façon explicite, afin que chacun puisse faire son choix en toute transparence.»

Comment cette information doit-elle être faite ? À l'entrée des commerces, à proximité des produits? «Le lieu pour cette information n'est pas spécifié par la législation», répond Stephan Scheuner. «Ce qui compte, c'est qu'elle soit écrite, visible et compréhensible par le consommateur», y compris donc au niveau de la restauration ou de l'hôtellerie, lorsque du pain est servi aux clients. En boulangerie, des labels comme «Pain Suisse» garantissent également le respect de la législation, tout en y ajoutant des critères supplémentaires. Pour un pain portant la marque «Pain suisse», en plus de la transformation 100% suisse, les matières premières utilisées doivent également provenir au moins à 80% de la Suisse.

Peu de taxations douanières

La déclaration d'origine est déjà obligatoire pour de nombreuses denrées alimentaires, comme la viande vendue en vrac et à la carte des restaurants, ou encore pour les produits vendus pré-emballés. Et la mise en place d'une telle législation pour le pain n'est pas perçue comme une contrainte par la filière céréalière. «Elle a été élaborée en commun et était attendue par l'ensemble de la filière, en réponse à cette augmentation constante des produits de boulangerie importés. Car comme on l'a dit plus haut, le secteur est de plus en plus concurrencé par ces produits finis importés presque sans droits de douane et qui, jusqu'à présent, n'étaient pas reconnaissables en tant que tels au point de vente.»

Nombreux critères d'achat

Cela étant, Stephan Scheuner ne s'attend pas à un revirement de situation radical suite à cette mesure. «Une stabilisation des importations serait déjà une bonne nouvelle», dit-il. «Ce n'est pas une recette magique, car beaucoup de choses entrent en ligne de compte dans la décision d'achat des consommateurs. La fraîcheur, le goût, la diversité au niveau des variétés et du



Une grande campagne d'affichage a été lancée pour informer les consommateurs sur la mise en place d'une nouvelle réglementation qui rend la déclaration d'origine du pain obligatoire. (DR)

calibre des produits, le rapport entre qualité et prix, bien sûr, mais aussi le choix de soutenir le commerce de proximité et les circuits courts... Mais pour cela, il faut aussi savoir ce que l'on achète.»

Cette réglementation permettra donc à chacun de faire son choix en toute transparence et en toute connaissance de cause. La filière du pain

espère également que des contrôles seront effectués par les services compétents afin de s'assurer du bon respect de cette obligation, mise en avant par le slogan de la nouvelle campagne de l'Association Pain Suisse: «Suisse» à l'extérieur, ingrédients suisses à l'intérieur.

Pascale Bieri/AGIR

Débat d'idées

Halte au mépris des gens sans terre vers ceux de la terre !

Car oui, paysan dans le ciel noir ou bleu de février tu ne te sens pas écouté. Tu deviens source de mépris pour ceux qui sont des nantis assis confortablement dans leurs douillets fauteuils et le confort de leurs chez-eux. Ils ne comprennent rien à la terre, celle dans laquelle tu as tes pieds posés et que tu choies et travailles.

Pour eux, tu n'es qu'un paysan et ils n'ont pas conscience de ta valeur car ils sont habitués à acheter dans les rayons bondés des grands distributeurs et pas capable de distinguer ce qui vient d'ailleurs et qui te tue à petit feu. Ils ne voient pas la pression à la baisse qui t'est imposée pour que tes produits soient achetés, et même parfois ceux qui font des bénéfices sur ton dos voudraient que tu paies pour leur promotion pour qu'ils te les achètent, sorte de chantage il est vrai.

Alors, comment comprendre que le fruit de ton travail soit misère et que tu doives subir encore contingents, normes et obligations administratives et que d'autres bénéficiant d'accords s'assoient sur tout cela. Il est triste de constater que le mépris devient la norme et l'oubli de ce que tu représentes aussi, toi pourtant qui est celui qui nourrit les hommes et fait de la terre celle qui est nourricière. Ils ne mériteraient que d'avoir des cailloux à manger ces tristes gens sans terre pour leur apprendre à vivre.

Car il est vrai que, quand l'éducation ne permet pas de distinguer une vache d'un berlingot, il n'y a que la place pour les marchands de lingots. Triste réalité quand de ta terre on veut te spolier pour élargir le Rhône et que même ceux qui étaient entre parenthèses lucides en deviennent placides.



Alors oui, la révolution paysanne doit se mettre en route pour éviter le mépris et la déroute.

Bernard Pignat
ancien Député VLR
Vouvry

Publicité

Suivi de la situation par

À sa séance du 2 décembre 2022, le Conseil fédéral reçoit le procès-verbal de la séance de sa délégation «questions financières» du 22 novembre 2022. Le chef du DFF (Ueli Maurer) informe les autres membres du gouvernement, par oral, de la situation de Credit Suisse. Il explique que le cours de l'action est bas, mais que les sorties de capitaux n'ont pas augmenté. Selon lui, la situation reste volatile. Le Conseil fédéral discute du temps qu'il aura pour réagir à partir du moment où Credit Suisse demandera un ELA (Emergency Liquidity Assistance. Aide extraordinaire sous forme de liquidités) à la BNS. Le chef du DFF estime que le Conseil fédéral disposera de plus d'une semaine.

Le gouvernement se penche également sur d'autres scénarios, comme une reprise de Credit Suisse par un autre institut financier. En outre, les membres du Conseil fédéral décident de garder leur téléphone crypté sur eux en tout temps, afin d'être joignables.

Non-meeting du 4 décembre

Lors d'un nouveau non-meeting tenu le 4 décembre entre le chef du DFF, le président de la BNS et Credit Suisse, le président du conseil d'administration de Credit Suisse se plaint de la FINMA, si l'on en croit les notes de debriefing de la BNS.

Credit Suisse estime que l'exercice de ViR (Valuation-in-Resolution, évaluation en cours de liquidation ou d'assainissement) de novembre 2022 a créé la confusion auprès des autorités étrangères.

Le chef du DFF et le président de la BNS évoquent une nouvelle fois la possibilité d'une vente de Credit Suisse auprès du président du conseil d'administration de Credit Suisse; celui-ci souligne toutefois que le risque de fuite restreint les préparatifs de Credit Suisse en la matière.

D'après le président de la BNS, le président du conseil d'administration de Credit Suisse se montre très optimiste et, en lieu et place d'une vente de la banque, propose d'examiner d'autres mesures d'urgence, telles que la vente de certains secteurs d'activité ou des réductions supplémentaires des risques. Les personnes participant à ce non-meeting réfléchissent également à l'effet apaisant que pourraient avoir des signaux positifs envoyés par les autorités. Le chef du DFF annonce qu'il dira quelques mots à propos de la situation de la banque.

En effet, le chef du DFF et le président de la BNS s'expriment sur le sujet en décembre 2022: avant de quitter ses fonctions, il salue la nouvelle stratégie

de Credit Suisse dans différents médias et se montre optimiste quant à l'avenir de la banque; le président de la BNS fait lui aussi état de son optimisme concernant cette stratégie, qui permet selon lui de réduire les risques.

Séances des autorités des 5 et 6 décembre

Le 5 décembre 2022, la FINMA informe le CG (Comité de gestion des crises financières) que les sorties de capitaux de Credit Suisse ne tarissent pas et qu'on ne peut s'attendre à une amélioration substantielle de la situation en la matière d'ici la fin de l'année, même en cas de mesures de limitation. Plusieurs scénarios visant à stabiliser, voire à sauver Credit Suisse sont discutés dans la foulée: entre autres, le recours à l'ELA, la vente de la banque et l'introduction d'une aide de liquidités.

L'éventualité d'une faillite est également évoquée. La FINMA estime qu'un assainissement peut être mis en œuvre, mais elle préfère une autre solution permettant d'atteindre également les objectifs en matière de protection des créancières et créanciers. Selon elle, un scénario de vente crédible remplit cette exigence.

Les membres du CG pensent unanimement que Credit Suisse doit accélérer le scénario d'une vente et que la FINMA devrait pousser la banque à accepter cette option, vu que Credit Suisse a jusqu'ici toujours considéré une vente comme un plan B contraignant.

UBS est évoquée en tant qu'acheteuse potentielle. Sur la base des entretiens bilatéraux qu'elle mène avec Credit Suisse, la FINMA informe le CG que Credit Suisse n'a toujours aucun contact avec des acheteurs potentiels. Parallèlement, elle précise que son rôle institutionnel lui interdit d'approcher un établissement bancaire pour lui proposer de reprendre Credit Suisse. Les autorités représentées au sein du CG ne savent donc même pas si UBS est intéressée par un rachat de Credit Suisse.

Selon la FINMA, la prise de contact avec un acheteur potentiel, sur lequel le choix se serait donc porté, est problématique et n'est pas du ressort des autorités. En lieu et place, la procédure doit consister à ordonner à Credit Suisse de préparer concrètement une vente en tant qu'éventuelle mesure d'urgence.

Une autre solution consiste à ce que l'État accorde une facilité de trésorerie avant un éventuel assainissement, en ayant recours au droit de nécessité: cela correspondrait à un PLB (garantie

de liquidité) avant assainissement, en ce sens que la BNS mettrait les liquidités à disposition et la Confédération assumerait le risque de défaillance, de sorte qu'il serait possible de s'appuyer sur les ordonnances de nécessité existantes relatives. Dans ce contexte, le DFF tente depuis l'automne 2022 d'évaluer le risque encouru par la Confédération si celle-ci garantit le prêt de la BNS.

Le 6 décembre, le comité directeur BNS-FINMA se demande si la mise à disposition de liquidités supplémentaires, voire d'autres mesures, sont à même d'améliorer la situation précaire de Credit Suisse, eu égard au manque de confiance dont souffre la banque à ce moment-là. La FINMA estime qu'un approvisionnement suffisant en liquidités calmerait les marchés, ce dont doute la BNS. Cette dernière estime que les instruments de l'ELA et du PLB sont judicieux pour remédier à une crise de confiance soudaine, mais pas à une méfiance chronique, comme c'est le cas en l'occurrence; elle pense donc qu'il faut aussi s'attaquer aux causes de cette perte de confiance.

En raison de sa capitalisation précaire, du manque de confiance des marchés et de sa rentabilité négative, Credit Suisse est dans un cercle vicieux. Dans la documentation préparée en vue de la séance du comité directeur BNS-FINMA du 6 décembre 2022, la BNS écrit que la capitalisation précaire de la maison mère empêche l'élimination des risques.

Pour la CEP, cette affirmation est d'autant plus remarquable que fin 2022, la maison mère Credit Suisse SA bénéficiait du filtre réglementaire (différence entre la valeur comptable et la valeur du marché) à hauteur de 14,5 milliards de francs. Cette somme représentait près de la moitié de ses fonds propres réglementaires. Les discussions portent également sur la question de savoir si le volume de l'ELA (50 milliards de francs) est suffisant.

Eu égard à l'option d'une reprise ou d'une fusion, la FINMA informe la BNS que, après avoir longuement résisté, Credit Suisse a finalement répondu à l'invitation de la FINMA et dressé une liste de banques suisses et étrangères entrant en ligne de compte pour une reprise ou une fusion. Les personnes participant à la séance concluent que seule UBS constitue une option crédible parmi les cinq banques mentionnées. La FINMA et la BNS décident de continuer la préparation des différentes options (sortie de crise autonome de Credit Suisse; assainissement avec aide éventuelle en matière de liquidités; élimination expéditive des risques; reprise par un autre établissement financier).

Séance du CD du 9 décembre

À la séance du CD du 9 décembre 2022, la FINMA et la BNS expriment crainte que le résultat trimestriel de Credit Suisse soit plus médiocre que prévu, en dépit de l'augmentation de capital de fin novembre, vu que la rentabilité de la banque reste mauvaise. Elles estiment cependant que le problème le plus urgent reste la situation précaire en matière de liquidités, raison pour laquelle la FINMA a demandé à la banque de prendre des mesures d'urgence supplémentaires (cf. chap. 6.3.1.1). Selon le directeur de la FINMA, il ne faut pas s'attendre à ce que la situation s'apaise durablement et encore moins à ce qu'elle se redresse. La FINMA décide donc de maintenir la pression et d'exhorter Credit Suisse à examiner et à préparer d'autres mesures qu'un assainissement. Dans ce contexte, la présidente du conseil d'administration de la FINMA appelle les autres autorités à encourager elles aussi Credit Suisse à préparer des mesures¹²⁹⁷.

Informations données au Conseil fédéral

Aux séances du Conseil fédéral des 9 et 16 décembre 2022, le chef du DFF informe les autres membres du gouvernement, par oral, que la situation de Credit Suisse est stable à un bas niveau. Plusieurs membres du Conseil fédéral regrettent que le chef du DFF continue de ne leur fournir que peu d'informations, et uniquement par oral. Selon eux, les informations communiquées et l'absence de documentation écrite n'ont pas permis au collège gouvernemental d'évaluer l'ampleur des difficultés rencontrées par Credit Suisse.

Ueli Maurer a déclaré à la CEP qu'il estimait que le risque d'indiscrétions était très élevé, en particulier dans l'entourage des membres du Conseil fédéral, et que ses craintes étaient notamment dues aux expériences négatives réalisées pendant la pandémie de COVID-19. Il a aussi justifié sa retenue par les graves conséquences boursières qu'auraient pu avoir des indiscrétions.

Séance du CG du 22 décembre

Le 22 décembre 2022, le CG se réunit une nouvelle fois afin d'évaluer la situation juste avant les fêtes de Noël et de définir la suite des opérations. Les chiffres fournis par la FINMA montrent que, à ce moment-là, 130 milliards de francs ont déjà été retirés de Credit Suisse depuis début octobre et que la situation de la banque reste si critique qu'une nouvelle sortie massive de capitaux entraînerait des problèmes de liquidités.

De manière générale, il règne un certain scepticisme au sein du CG

concernant les informations et les prévisions fournies par Credit Suisse sur certains chiffres. En particulier, la BNS s'inquiète de la situation dans laquelle se trouvera la banque début 2023 s'agissant des liquidités, estimant que la banque a formulé des hypothèses erronées pour établir ses pronostics de la fin de l'année sur ce point.

La BNS considère en outre que les pronostics de Credit Suisse du premier trimestre 2023 sont eux aussi trop optimistes et que les autorités ne peuvent donc pas se fonder sur ces chiffres. Cet avis est partagé par la FINMA, qui s'adresse à plusieurs reprises à Credit Suisse en novembre et en décembre en raison de la situation délicate en matière de liquidités. Credit Suisse lui répond certes que la situation restera préoccupante jusqu'à la fin du premier trimestre 2023, mais la FINMA estime que ce pronostic se fonde essentiellement sur l'espoir de pouvoir vendre avec succès son segment des produits titrisés.

Le 19 décembre 2022, la FINMA écrit au président du conseil d'administration et au directeur général de Credit Suisse que les mesures prises jusqu'alors pour reconstituer les volants de liquidités ne sont pas suffisantes et que la banque doit désormais prendre des dispositions contraignantes, en interne, pour remplir les objectifs en matière de liquidités. En dépit de ces préoccupations, la FINMA estime, le 22 décembre 2022, que le point de non-viabilité, qui justifierait le lancement d'un assainissement, n'est atteint ni en ce qui concerne la solvabilité (au niveau du capital) ni en ce qui concerne les liquidités.

Réflexions concernant le scénario de la vente

Le 22 décembre 2022, le CG (Comité de gestion des crises financières) est conscient que les chances que Credit Suisse parvienne à se sauver tout seul se sont réduites et estime qu'il faut se préparer avec soin à d'autres scénarios, la solution la plus probable semblant être une vente ou une vente en urgence dans un scénario de crise et des délais serrés.

Il juge la vente de manière plutôt positive, car elle réduit les risques pour les contribuables et est dans l'intérêt de la stabilité financière. Selon les informations fournies par la FINMA lors de la séance du CG, Credit Suisse a établi une longue liste de repreneurs potentiels, la plupart étrangers, qui repose toutefois sur l'hypothèse selon laquelle une vente aurait lieu à moyen terme et, partant, qu'il reste encore plusieurs mois pour prendre les contacts nécessaires.

Les autorités en décembre 2022

La FINMA, qui, en décembre 2022, a insisté à plusieurs reprises pour que Credit Suisse se prépare à une éventuelle vente et réduise le temps nécessaire à la mise en œuvre, parvient à la conclusion que seul un repreneur suisse entre en ligne de compte en cas de vente en urgence, à savoir UBS. Le 19 décembre 2022, Credit Suisse est donc chargé par la FINMA d'élaborer, avant fin janvier 2023, des solutions pour les scénarios à court et à moyen termes.

Les autorités renoncent pour l'heure à prendre contact avec UBS, car une telle intervention est considérée comme trop dangereuse dans les circonstances du moment.

Préparation du passage à la nouvelle année au sein du Conseil fédéral

Dans les jours qui suivent leur élection au Conseil fédéral, le chancelier de la Confédération informe les deux nouveaux membres du Conseil fédéral, Elisabeth Baume-Schneider et Albert Rösti, de l'état des discussions au sein du Conseil fédéral concernant la situation de Credit Suisse. Le chancelier leur remet plusieurs documents concernant la crise de Credit Suisse, dont les décisions du Conseil fédéral et les procès-verbaux des séances de novembre et de décembre 2022. En outre, il les informe de la possibilité que des séances extraordinaires soient organisées au début de l'année 2023 si la situation de la banque vient à se détériorer.

Le 1^{er} janvier 2023, le conseiller fédéral Alain Berset succède à Ignazio Cassis à la fonction de président de la Confédération. Une brève conversation téléphonique a lieu entre les deux hommes le 31 décembre 2022, sans que Credit Suisse soit mentionné.

Passation de pouvoir entre le chef sortant et la future cheffe du DFF

Un changement a lieu à la tête du DFF en raison du départ du chef du DFF pour la fin de l'année 2022. Le Conseil fédéral a décidé de la répartition des départements le 8 décembre 2022. À partir de ce jour-là, il était clair que la conseillère fédérale Keller-Sutter, alors cheffe du DFJP, reprendrait les rênes du DFF le 1^{er} janvier 2023.

Contacts entre Ueli Maurer et Karin Keller-Sutter

La seule rencontre entre l'ancien chef du DFF et Karin Keller-Sutter consacrée aux préparatifs du passage de témoin a lieu le 19 décembre 2022, en présence des secrétaires généraux

des départements. Ce jour-là, le chef sortant du DFF transmet les dossiers à la nouvelle cheffe. Aucun document écrit concernant Credit Suisse ne lui est remis et le chef sortant du DFF décrit la situation de Credit Suisse comme stable.

En plus de cette rencontre, Ueli Maurer et Karin Keller-Sutter se parlent à deux reprises au téléphone. Le premier entretien téléphonique a lieu le 23 décembre 2022, mais porte surtout sur un voyage du chef du DFF au Royaume-Uni. Selon la conseillère fédérale Keller-Sutter, le chef du DFF répète que Credit Suisse est stable. Le second entretien a lieu le 29 décembre 2022; à cette occasion, le chef du DFF informe Keller-Sutter que Credit Suisse a annoncé s'être retrouvé en difficulté pendant les fêtes, mais que la situation est stable, et qu'il s'est entretenu avec la BNS et la FINMA avant la fin de l'année.

Contacts entre différentes unités administratives et la conseillère fédérale Keller-Sutter FINMA

Selon les déclarations de la conseillère fédérale Keller-Sutter, la présidente du conseil d'administration de la FINMA prend contact avec elle immédiatement après la répartition des départements du 8 décembre 2022, afin de lui proposer un rendez-vous.

Selon la conseillère fédérale Keller-Sutter, le conseil fédéral Maurer a toutefois refusé qu'elle rencontre la présidente du conseil d'administration de la FINMA. La première rencontre entre les deux femmes n'a donc lieu que le 10 janvier 2023.

Selon ses dires, la présidente du conseil d'administration de la FINMA prend contact avec la conseillère fédérale Keller-Sutter car la transmission des informations revêt une grande importance à ses yeux. Toutefois, cette proposition est mal perçue par l'ancien chef du DFF.

Ces déclarations contredisent celles que l'ancien chef du DFF a faites à la CEP: selon lui, la présidente du conseil d'administration de la FINMA le prie d'intervenir pour que la conseillère fédérale Keller-Sutter prenne contact avec elle si possible encore en 2022; c'est toutefois la conseillère fédérale Keller-Sutter qui souhaite ne pas précipiter les choses.

Administration fédérale des finances (AFF) et Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI)

On sait que deux rencontres ont lieu en décembre entre la directrice de l'AFF et la future cheffe du DFF (les

14 et 20 décembre 2022). L'accent est mis sur la planification budgétaire de l'année suivante. Lors de la rencontre du 20 décembre 2022, la directrice de l'AFF informe la conseillère fédérale Keller-Sutter de la situation de Credit Suisse, par oral, pendant une demi-heure.

La conseillère fédérale Keller-Sutter a déclaré devant la CEP n'avoir jamais reçu la note d'information du 21 décembre 2022 rédigée par l'AFF concernant l'éventuelle introduction d'un PLB. Selon la directrice de l'AFF, le conseil fédéral Maurer a demandé de ne pas transmettre de documents écrits, estimant que le dossier de Credit Suisse relevait de la responsabilité du SFI, qui devait encore le consolider.

Selon les déclarations qu'Ueli Maurer a faites lors de son audition, le DFF propose que la secrétaire d'État aux questions financières internationales et la directrice de l'AFF informent la conseillère fédérale Keller-Sutter de la situation déjà en décembre; selon lui, un seul contact a lieu entre ces personnes. À ses yeux, la transmission des informations par les spécialistes ne se passe pas de manière optimale et le DFF n'en est pas seul responsable.

En revanche, aucune rencontre n'a lieu en 2022 entre la conseillère fédérale Keller-Sutter et la secrétaire d'État aux questions financières internationales. Selon les échanges de courriels mis à la disposition de la CEP par le DFF, la secrétaire d'État aux questions financières internationales prend déjà contact avec le secrétaire général du DFF le 14 décembre 2022, estimant qu'il est urgent d'organiser, conjointement avec le chef du DFF, un briefing pour la conseillère fédérale Keller-Sutter au sujet du dossier secret de la banque. D'entente avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, sa collaboratrice personnelle propose alors une date au secrétaire général du DFF. Le chef du DFF ne considère toutefois pas qu'un tel briefing est absolument indispensable.

Aucune rencontre n'a finalement lieu et la secrétaire d'État aux questions financières internationales compte évoquer le sujet avec la future cheffe du DFF en marge d'un voyage de service au Royaume-Uni; toutefois, la conseillère fédérale Keller-Sutter ne participe finalement pas à ce voyage.

La situation de Credit Suisse s'étant détériorée pendant les fêtes, la secrétaire d'État aux questions financières internationales a déclaré à la CEP avoir demandé et obtenu le numéro de téléphone de la conseillère fédérale Keller-Sutter de la part du chef du DFF, mais ne pas avoir pris contact avec elle.

Lors de son audition, le chef du DFF a indiqué que la conseillère fédérale Keller-Sutter était alors en vacances et n'était donc disposée à tenir une rencontre que lors de la deuxième semaine de janvier.

La conseillère fédérale Keller-Sutter a au contraire déclaré à la CEP qu'elle était pleinement disposée à des rencontres, comme en témoignent selon elle les deux rencontres qu'elle a tenues avec la directrice de l'AFF.

En outre, elle a précisé qu'elle n'avait pas pris de vacances, mais que ses collaboratrices et collaborateurs et elle avaient préparé les discussions sur le budget et étudié les documents qui lui avaient été remis concernant les affaires du DFF.

Le premier contact entre Karin Keller-Sutter et la secrétaire d'État aux questions financières internationales n'a finalement lieu que le 5 janvier 2023.

Gestion des autorités suite à l'aggravation fin décembre 2022

Noël 2022 et Nouvel An 2023

Le 28 décembre 2022, le chef de l'état-major de crise de la FINMA prévient la présidente du conseil d'administration de la FINMA que Credit Suisse se trouve dans une situation alarmante: la banque ne disposerait plus que de quelques milliards en liquidités, raison pour laquelle un défaut de paiement pourrait avoir un effet domino.

La présidente du conseil d'administration de la FINMA prend alors contact avec le président de la BNS et le chef du DFF pour œuvrer à l'organisation d'une rencontre entre les autorités et le président du conseil d'administration de Credit Suisse avant la fin de l'année.

Le jour suivant, une rencontre de haut niveau a lieu entre les autorités (le chef du DFF, le président de la BNS et la présidente du conseil d'administration de la FINMA) et Credit Suisse (le président du conseil d'administration de la banque).

Il s'agit d'un nouveau non-meeting, pour lequel aucun procès-verbal commun n'est établi. La présidente du conseil d'administration de la FINMA soumet des exigences à Credit Suisse et annonce des mesures. Afin de garantir autant que possible une traçabilité écrite, elle ordonne que ces exigences soient remises à Credit Suisse, au DFF et à la BNS la veille du non-meeting.

Lors de ce non-meeting, la FINMA somme Credit Suisse de prendre les mesures suivantes:

- fournir aux autorités, avant le 4 janvier 2023, une liste crédible de cinq établissements susceptibles de reprendre Credit Suisse;
- créer une salle de données virtuelle (data room) rassemblant toutes les informations permettant à un acheteur potentiel de se faire très rapidement une vue d'ensemble de la situation de Credit Suisse, afin d'accélérer une éventuelle reprise;
- préparer une reprise par UBS, de sorte qu'une conférence de presse puisse être tenue le 27 janvier 2023.

L'entretien avec le président du conseil d'administration de Credit Suisse est tendu. Dans les faits, les autorités sont sur la même longueur d'onde, même si, en l'état des connaissances de la CEP, la FINMA demande d'agir avec plus de fermeté et de clarté à l'égard de Credit Suisse.

Quoi qu'il en soit, aucune des autorités ne remet en question les exigences de la FINMA, qui souhaite que Credit Suisse accélère l'élaboration du scénario de vente afin qu'il soit rapidement possible de prendre contact avec UBS.

Le président du conseil d'administration de Credit Suisse répond qu'il ne prendra contact avec UBS qu'après avoir recouru à l'ELA. Jusqu'à ce moment-là, le conseil d'administration de Credit Suisse n'est pas associé, par son président, aux réflexions sur une vente de Credit Suisse à UBS. Pour y remédier, il est prévu de tenir une séance avec une délégation du conseil d'administration début janvier, puis d'informer l'ensemble du conseil d'administration début février.

À la suite de l'entretien du 29 décembre 2022, le chef du DFF informe sommairement sa successeuse de la phase critique, lors d'une conversation téléphonique consacrée à sa rencontre avec le vice-premier ministre chinois. Il n'informe toutefois pas les autres membres du Conseil fédéral du fait que Credit Suisse a de nouveau subi d'importantes sorties de capitaux lors de la dernière semaine de l'année 2022.

Ce n'est qu'au plus profond de la crise, en mars 2023, que l'ensemble du Conseil fédéral et le chancelier de la Confédération apprennent les événements de fin 2022. L'AFF n'est pas non plus informée des différentes séances qui ont lieu, dont elle n'aura connaissance qu'en janvier.

Sources: Commission d'enquête parlementaire «Gestion par les autorités - fusion d'urgence de Credit Suisse»

Élection au Grand Conseil

MONTHEY

Electeur inscrits 28 121
Participation 2017 44.6%
Participation 2021 48.6% +4.0%
Sièges 17

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
PLR	61 727	3 631	26.9%	28.8%	1.8%	5	5	-
PDC	46 984	2 764	26.7%	21.9%	-4.8%	5	3	-2
UDC	42 986	2 529	20.9%	20.0%	-0.9%	4	4	-
AdG	35 513	2 089	14.6%	16.5%	2.0%	2	3	1
Les Verts	27 372	1 610	8.1%	12.8%	4.6%	1	2	1

MARTIGNY

Electeur inscrits 29 704
Participation 2017 58.2%
Participation 2021 57.1% -1.1%
Sièges 18 +1

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
PLR	97 723	5 429	34.5%	34.9%	0.4%	6	6	-
PDC	66 996	3 722	28.2%	23.9%	-4.3%	5	4	-1
AdG	42 159	2 342	15.3%	15.0%	-0.3%	3	3	-
UDC	41 271	2 293	14.4%	14.7%	0.4%	3	3	-
Les Verts	31 994	1 777	5.7%	11.4%	5.7%	0	2	2

CONTHEY

Electeur inscrits 18 547
Participation 2017 60.7%
Participation 2021 59.2% -1.6%
Sièges 11

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
PDC	35 347	3 213	34.5%	31.7%	-2.8%	4	4	-
PLR	31 680	2 880	30.4%	28.4%	-2.0%	3	3	-
UDC	16 419	1 493	13.8%	14.7%	0.9%	2	2	-
Les Verts	15 396	1 400	9.3%	13.8%	4.5%	1	1	-
AdG	12 551	1 141	8.6%	11.3%	2.6%	1	1	-

HERENS

Electeur inscrits 8 265
Participation 2017 67.6%
Participation 2021 68.8% +1.2%
Sièges 5

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
PDC	8 430	1 686	36.5%	31.4%	-5.1%	2	1	-1
UDC	6 414	1 283	19.1%	23.9%	4.8%	1	1	-
PLR	4 259	852	19.1%	15.9%	-3.2%	1	1	-
AdG	4 078	816	13.7%	15.2%	1.5%	1	1	-
Les Verts	3 660	732	11.6%	13.6%	2.0%	0	1	1

ST-MAURICE

Electeur inscrits 8 978
Participation 2017 57.5%
Participation 2021 58.9% +1.5%
Sièges 5

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
PDC	8 039	1 608	36.6%	32.5%	-4.1%	2	2	-
PLR	6 749	1 350	26.1%	27.3%	1.1%	1	1	-
AdG	4 043	809	15.3%	16.3%	1.0%	1	1	-
Les Verts	3 559	712	11.3%	14.4%	3.1%	1	1	-
UDC	2 339	468	10.6%	9.5%	-1.2%	0	0	-

ENTREMONT

Electeur inscrits 9 606
Participation 2017 58.6%
Participation 2021 59.3% +0.7%
Sièges 6

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
PDC	14 388	2 398	49.4%	44.3%	-5.1%	3	3	-
PLR	8 622	1 437	24.3%	26.6%	2.2%	2	2	-
AdG	4 585	764	17.6%	14.1%	-3.5%	1	1	-
UDC	3 114	519	8.7%	9.6%	0.9%	-	-	-
Les Verts	1 752	292	0.0%	5.4%	5.4%	-	-	-

SION

Electeur inscrits 30 706
Participation 2017 58.4%
Participation 2021 59.5% +1.1%
Sièges 18

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
PDC	78 388	4 355	29.7%	25.8%	-3.9%	6	5	-1
AdG	56 197	3 122	14.5%	18.5%	4.0%	2	4	2
PLR	55 689	3 094	20.8%	18.3%	-2.5%	4	3	-1
Les Verts	43 511	2 417	15.0%	14.3%	-0.7%	3	3	-
UDC	43 298	2 405	15.3%	14.2%	-1.1%	3	3	-
RCV	13 625	757	4.6%	4.5%	-0.1%	0	0	-
Vert'Lib	13 271	737	0.0%	4.4%	4.4%	-	0	-

SIERRE

Electeur inscrits 29 622
Participation 2017 60.5%
Participation 2021 61.7% +1.2%
Sièges 17

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
PDC	86 515	5 089	32.2%	30.4%	-1.8%	5	5	-
PLR	75 974	4 469	27.3%	26.7%	-0.6%	4	5	1
AdG	47 730	2 808	15.2%	16.8%	1.6%	3	3	-
Les Verts	37 554	2 209	9.6%	13.2%	3.5%	2	2	-
UDC	36 934	2 173	15.7%	13.0%	-2.7%	3	2	-1

Les résultats 2021

Les sièges au Grand Conseil par groupe politique

	PLR	PDC	AdG	UDC	Noirs	Verts	Jaunes	UDC Haut
2017	26	32	18	16	13	8	10	7
2021	27	27	20	15	13	13	8	7
	+1	-5	+2	-1	-	+5	-2	-

LOECHE

Electeur inscrits	8 998
Participation 2017	71.5%
Participation 2021	73.7% +2.2%
Sièges	5

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
Noirs	12 277	2 455	35.3%	39.3%	4.0%	2	2	-
Jaunes	8 597	1 719	32.7%	27.5%	-5.2%	1	1	-
UDC	6 094	1 219	15.1%	19.5%	4.4%	1	1	-
PS+Verts	4 280	856	14.3%	13.7%	-0.6%	1	1	-
FDP	0	0	2.6%	0.0%	-2.6%	0	-	-

RAROGNE OCCIDENTAL

Electeur inscrits	6 081
Participation 2017	64.9%
Participation 2021	71.8% +6.9%
Sièges	3 -1

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
Noirs	5 792	1 931	48.0%	45.5%	-2.5%	2	2	-
Jaunes	3 753	1 251	33.9%	29.5%	-4.5%	2	1	-1
UDC	2 447	816	11.3%	19.2%	7.9%	0	0	-
PS+Verts	745	248	6.7%	5.8%	-0.9%	0	0	-

VIEGE

Electeur inscrits	18 391
Participation 2017	56.5%
Participation 2021	61.9% +5.4%
Sièges	11

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
Noirs	45 187	4 108	35.2%	38.3%	3.1%	4	4	-
Jaunes	29 494	2 681	32.0%	25.0%	-7.0%	4	3	-1
UDC	21 102	1 918	17.3%	17.9%	0.6%	2	2	-
FDP	11 064	1 006	7.2%	9.4%	2.2%	0	1	1
PS+Verts	11 026	1 002	8.3%	9.4%	1.0%	1	1	-

BRIGUE

Electeur inscrits	19 192
Participation 2017	54.4%
Participation 2021	59.2% +4.8%
Sièges	11

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
Noirs	42 117	3 829	36.0%	36.1%	0.1%	3	4	1
UDC	31 922	2 902	21.2%	27.4%	6.2%	4	3	-1
Jaunes	25 109	2 283	27.6%	21.5%	-6.1%	2	2	-
PS+Verts	17 494	1 590	15.2%	15.0%	-0.2%	2	2	-

RAROGNE ORIENTAL

Electeur inscrits	2 293
Participation 2017	58.7%
Participation 2021	62.8% +4.1%
Sièges	1

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
Noirs	574	574	39.4%	40.7%	1.3%	1	1	-
Jaunes	422	422	36.3%	29.9%	-6.4%	0	0	-
PS+Verts	210	210	14.1%	14.9%	0.8%	0	0	-
UDC	204	204	10.1%	14.5%	4.4%	0	0	-

CONCHES

Electeur inscrits	3 346
Participation 2017	53.1%
Participation 2021	61.1% +8.0%
Sièges	2

Parti	Suffrages	Electeurs	Poids			Sièges		
			2017	2021	+/-	17	21	+/-
Jaunes	1 297	649	35.6%	32.7%	-2.9%	1	1	-
Noirs	1 255	628	33.8%	31.6%	-2.2%	1	0	-1
UDC	1 120	560	20.2%	28.2%	8.0%	0	1	1
PS+Verts	299	150	10.4%	7.5%	-2.9%	0	0	-

La «vie à tout prix» ne doit pas devenir une idéologie

Si la Suisse est reconnue internationalement comme un refuge pour bien des personnes qui veulent mourir dignement, le Québec n'est pas en reste. En effet, depuis la fin 2015, l'aide médicale à mourir (AMM) est légale dans la province. Elle a même été élargie en octobre dernier avec la possibilité de faire une demande anticipée. Mais le milieu médical est encore divisé sur le sujet et les tribunaux doivent parfois trancher.



Depuis dix ans, les Québécois peuvent faire une demande d'aide médicale à mourir. Source: DR

«La Loi concernant les soins de fin de vie propose une vision globale et intégrée de ces soins. Elle favorise l'accès à des soins de qualité afin notamment de prévenir et d'apaiser les souffrances ressenties par certaines personnes. Les soins de fin de vie incluent les soins palliatifs, dont la sédation palliative continue, l'aide médicale à mourir et des directives médicales anticipées.»

Voilà ce que dit le site du ministère de la Santé en présentation de cette

possibilité offerte aux personnes qui correspondent à des critères bien précis. Depuis 2015 cette possibilité est utilisée par toujours plus de malades en fin de vie. 5686 en ont bénéficié en 2023 au Québec qui a une population comparable à la Suisse.

Un jugement sévère

Depuis novembre 2019, Isabelle Desormeau ex-médecin anesthésiologiste d'expérience est mise au ban de sa profession. Le ministère public

l'accusait d'un crime terrible: l'homicide involontaire d'un patient au bloc opératoire. Elle aurait unilatéralement décidé de mettre fin aux jours de son patient de 84 ans sur la table d'opération, sans l'envoyer aux soins intensifs pour qu'il puisse être visité par ses proches.

Le dénouement de ce procès condamne durement l'attitude du milieu hospitalier. Le juge rejette totalement la thèse de l'hôpital défendue par la couronne dans le droit criminel canadien. Il a reproché à la Couronne d'avoir fait preuve d'une «vision simpliste, réductrice ou même idéologique de la notion de consentement aux soins et de l'autonomie professionnelle des médecins qui accompagnent les patients en fin de vie.»

«La preuve démontre sans l'ombre d'un doute que les gestes de l'accusée ne visaient qu'à assurer le confort de M. Bissonnette et à l'accompagner dans la mort en plein respect de sa dignité et des volontés qu'il avait clairement exprimées.» Cette conclusion du juge réhabilite totalement Isabelle

Desormeau, un peu tard pour elle qui a quitté le milieu médical.

Un choix qui dérange

Ce procès démontre que le fait que de plus en plus de malades incurables font le choix au Québec d'avoir recours à l'aide médicale à mourir dérange une part non négligeable du corps médical. Après dix ans de pratique, ces soins de fin de vie ne font pas encore l'unanimité. Surtout que l'élargissement du processus à un choix anticipé pose encore des questions éthiques.

Le Québec parle d'aide médicale alors qu'en Suisse on parle de suicide assis-

té pour ce qui est finalement un geste similaire mais c'est un médecin ou le patient lui-même qui effectue le tout dernier élément. D'un côté comme de l'autre la finalité est d'abrèger les souffrances et c'est légitime.

Maintenant que les futures victimes d'Alzheimer peuvent anticiper la demande, d'autres questions se posent... nous aurons l'occasion d'y revenir.

Pierrot Métrailer
pierrot.metrailer@gmail.com

TABARNAK!

Mon coup de gueule de la semaine concerne le hockey. Non pas que l'élimination de Sierre par Viège ait créé des vagues transatlantiques, non ici, il y avait la Confrontation des quatre nations, épreuve certainement inconnue en Europe. Organisée par la Ligue nationale avec des joueurs sous sa coupe, elle se veut une respiration lucrative avant la dernière partie de la saison nord-américaine.

Mais le sport a peu d'intérêt là-dedans. Seule la victoire canadienne sur les États-Unis (il y avait aussi la Suède et la Finlande) a soulevé les passions. Il faut dire que les attaques de Trump ont réveillé un nationalisme canadien

que je ne connaissais pas. Hymne national sifflé, bagarres en début de partie et victoire en finale après une défaite en tour préliminaire, tous les ingrédients étaient présents pour une vengeance bienvenue.

Même Donald Trump a dû s'incliner et féliciter le Canada, mais il s'est empressé d'ajouter que c'était dommage que la faiblesse de Justin Trudeau gâchait cette victoire. Aucun rapport avec le hockey ni avec rien, mais comme il le dit, le Canada serait bien mieux au sein des États-Unis. Il ne veut pas voir que personne n'envisage une telle réunion dans mon pays d'adoption. Les quatre années à venir vont être longues...



La Confrontation des quatre nations a souri au Canada et fait tiquer Donald Trump. Source: Hockey Canada.

Les mots de la semaine

«En sortant du cinéma, comme j'avais refusé à mes enfants un baril de maïs soufflé, je me suis arrêté au service au volant d'une succursale d'une chaîne bien connue de restauration rapide pour leur offrir à chacun un Joyeux festin.»

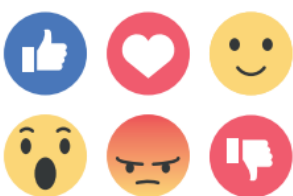
Ah, le cinéma et son popcorn. Et je ne vous ai pas parlé des titres des films francisés au Québec. Les familles cinéphiles sont bien trop pressées de prendre leur char (leur voiture) pour s'arrêter au drive-in du McDonald le plus proche.

Les enfants adorent l'Happy Meal qui contient toujours une surprise avec les nuggets, plutôt les croquettes de poulet frit. Comme quoi au Québec, on peut ne pas manger sainement, mais au moins on mange en français.

L'Actu valaisanne vue du Québec

La campagne électorale valaisanne s'achève donc au moment de la publication de cette page. Si rien de nou-

Tu donnes ton avis sur les réseaux? Agis dans la vraie vie!



Je vote!

Les délégué-es et responsables Jeunesse du Valais encouragent les jeunes à participer! Impact jeunesse vs.ch/impactjeunesse

Quoi que fut la campagne, reste une chance démocratique: le droit de vote. A concrétiser absolument. Source: vs.ch

veau ne se passe durant la semaine qui s'écoule entre l'écriture de ces mots et leur lecture, vu de loin, le fait marquant de cette joute électorale restera la non-candidature de Christophe Darbellay au Conseil fédéral. Bien peu de chose me direz-vous.

Signe de santé ou inquiétant?

Pourtant, le Valais ne manque pas de défis à relever. Pourquoi donc si peu d'intérêt pour les affaires cantonales? Je suis peut-être un peu sévère, mais je n'ai pas vu beaucoup de couleur durant cette campagne. J'avoue que le contraste est fort entre le temps où j'étais secrétaire cantonal du PLR et aujourd'hui où je regarde tout ça depuis l'autre côté de l'Atlantique.

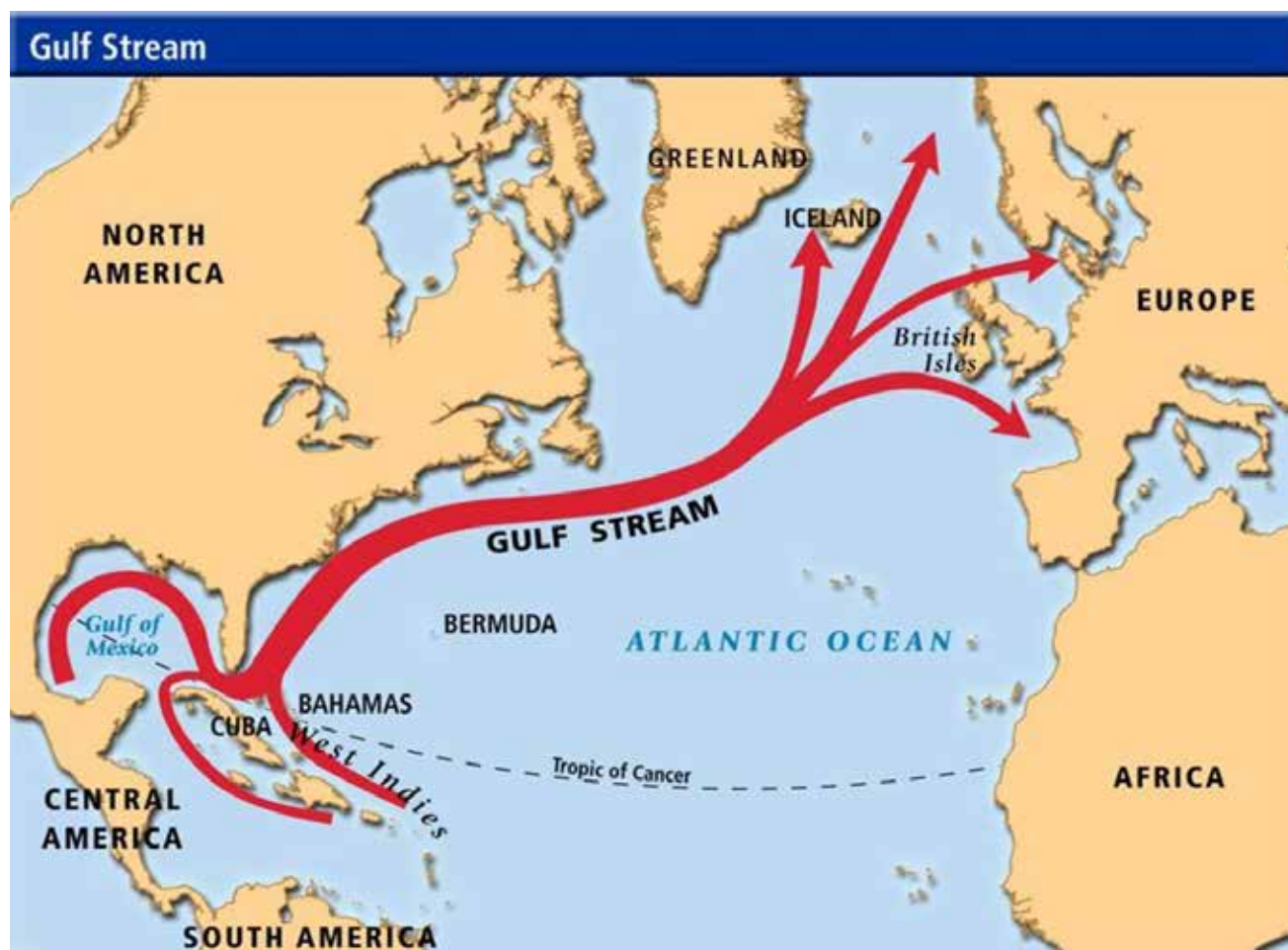
Ce recul est salutaire pour extraire l'essentiel qu'on ne voit pas lorsqu'on

a «le nez dans le guidon». L'essentiel est que de loin, on n'entend pas la campagne au Grand Conseil. Trop de candidats, trop de postes en jeu, trop d'enjeux locaux, bref difficile de se distinguer. Et c'est rassurant. Le job de député cantonal est d'être en lien avec la population et la proximité est un atout fondamental. Nul besoin de faire la Une internationale pour être une bonne députée ou un bon député.

Quant au gouvernement, le fait qu'il n'y ait pas de combat fort ou que deux des six candidats ont plus fait parler de Berne que de la Planta est symptomatique d'une fonction qui n'attire pas tant que ça. Là aussi, je trouve intéressant, parce que le Valais a besoin de femmes et d'hommes qui ont envie de travailler pour sa population sans vouloir être des «vedettes».

Le Mystère de l'AMOC

Depuis quelque temps, on parle à nouveau du refroidissement possible du nord de l'Europe, suite à l'affaiblissement ou à la disparition des courants océaniques dans l'Atlantique. Les modèles mathématiques complexes dont nous disposons ne donnent aucune certitude. Ni sur le moment où ces courants passeront au-dessous du seuil critique, ni sur les conséquences de ce phénomène. La seule chose que nous savons, c'est qu'il faut nous préparer à des changements relativement rapides.



Le Gulf Stream, qui réchauffe le nord de l'Europe et permet la viabilité de l'agriculture à de hautes latitudes

Peut-être avez-vous vu le film «Le Jour d'après» (The Day After Tomorrow), réalisé par Roland Emmerich et sorti en 2004. Ce film catastrophe décrit avec des effets dramatiques la disparition du Gulf Stream et la venue d'une nouvelle ère glaciaire. Pour mémoire, le Gulf Stream amène des eaux chaudes du Golfe du Mexique vers le nord de l'Europe. Cela donne un climat tempéré à l'Europe du Nord et permet l'agriculture dans les îles Britanniques et en Scandinavie. C'est exceptionnel sur la planète: à des latitudes similaires dans le reste du monde, il n'y a que la taïga.

Le film est sorti il y a plus de 20 ans. Depuis, ce qui fait la une, c'est plutôt le réchauffement global, la fonte des calottes glaciaires groenlandaises et antarctiques, les canicules estivales.

Pourtant, on recommence à parler de l'affaiblissement des courants atlantiques connus sous le nom d'AMOC, pour Atlantic Meridional Overturning Circulation (Circulation méridienne de retournement de l'Atlantique), dont le Gulf Stream fait partie.

Pour comprendre, regardons comment fonctionne l'AMOC. Quand les courants chauds des tropiques ren-

contrent l'air froid du nord, une partie de l'eau de mer gèle. La glace formée ne contient pratiquement plus de sel, qui est expulsé, rendant l'eau restante plus salée et dense. Cette eau plus dense coule, se déplaçant vers le sud où elle se réchauffe et remonte. Cela crée un cycle appelé circulation thermohaline, mot dérivé de «thermo-» (température) et «haline» (salinité).

L'AMOC joue un rôle crucial dans la régulation du climat en transportant des eaux chaudes vers le nord et des eaux froides vers le sud, qui se réchauffent à nouveau avant de remonter vers le nord. Ce processus est essentiel pour la distribution de la chaleur dans l'océan.

Tout ça est probablement en train de changer. Le réchauffement climatique entraîne la fonte des calottes glaciaires, qui libère de grandes quantités d'eau douce, particulièrement dans l'Atlantique Nord près du Groenland. Cette libération massive d'eau douce perturbe les courants océaniques. En effet, l'eau douce, étant moins dense que l'eau salée, a tendance à rester en surface. Cela crée une barrière qui empêche les eaux salées et chaudes remontant du

sud de pénétrer les eaux de surface. Ce phénomène peut perturber la circulation thermohaline, un élément essentiel de l'AMOC.

En d'autres termes, l'accumulation d'eau douce en surface agit comme un bouchon, freinant les échanges thermiques et salins nécessaires au maintien de cette circulation océanique vitale. Les conséquences potentielles incluent des changements climatiques significatifs, la plus immédiate et la plus évidente étant le refroidissement de l'Europe du Nord.

Mais ces conséquences ne seraient pas limitées à l'Europe: l'AMOC influence le climat mondial en redistribuant la chaleur des tropiques vers les régions polaires. Un affaiblissement de ce courant pourrait entraîner des changements climatiques globaux, affectant les régimes de précipitations et les températures dans diverses parties du monde.

Le GIEC¹ (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a abordé la question de l'effondrement de l'AMOC dans son 6^e rapport de synthèse publié en 2023. Selon ce rapport, il est très probable («confiance élevée») que l'AMOC s'affaiblisse

dans les prochaines décennies. Mais il n'y a qu'une «confiance moyenne» qu'il ne s'effondre brusquement avant 2100². Cependant, des études encore plus récentes suggèrent que l'affaiblissement de l'AMOC pourrait se produire plus rapidement que prévu, avec des conséquences potentiellement dévastatrices pour le climat mondial³. Aujourd'hui, on ne se demande plus si l'AMOC va s'affaiblir, mais quand cela va se produire et quelles seront les conséquences.



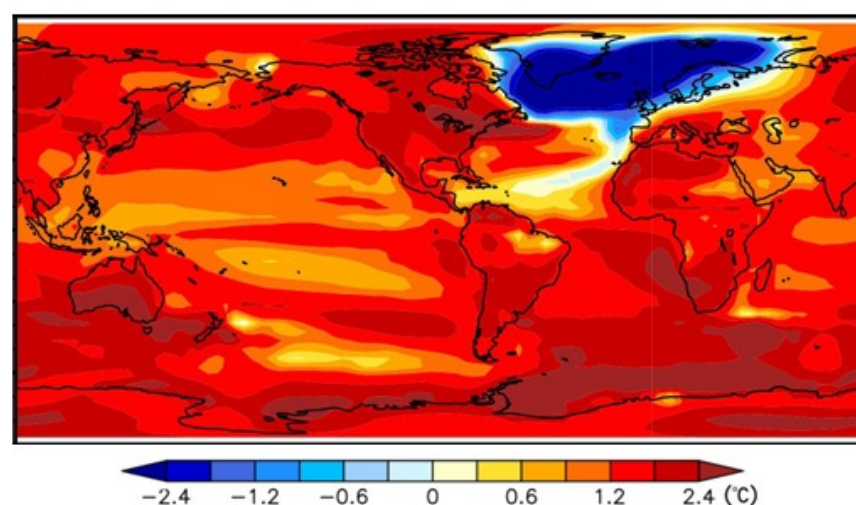
Une fois stabilisé, le système pourrait reprendre. Mais quand et comment, personne ne peut vraiment le dire. On parle de décennies au minimum, voire de siècles.

Gilbert Bapst
Président du PLR Vouvry

L'affaiblissement de l'AMOC ne semble plus être vraiment contesté. Cependant, à notre niveau de connaissance, ses conséquences sont imprévisibles. Retour des hivers rigoureux dans nos Alpes et saison de ski jusqu'en mai, avec des étés caniculaires? Disparition de l'agriculture dans les îles britanniques et en Scandinavie? Ou alors, tout l'inverse: l'AMOC contribue grandement à piéger le CO₂ et joue un rôle de régulateur... s'il disparaît, verrons-nous une réduction de l'absorption du dioxyde de carbone par les océans (et une augmentation plus rapide de la concentration atmosphérique) et donc plutôt emballement du réchauffement climatique?

De nombreux autres impacts sont susceptibles d'être ressentis à l'échelle mondiale, notamment un déplacement des zones de précipitations tropicales, ainsi qu'une augmentation importante du niveau de la mer, en particulier le long de la côte atlantique américaine, et un bouleversement des écosystèmes marins et des activités économiques basées sur l'exploitation des ressources marines.

En cas de ralentissement, voire de disparition, combien de temps faudrait-il à l'AMOC pour redémarrer? Pour cela, il faudrait tout d'abord que le niveau de salinité dans l'Atlantique Nord se stabilise, puis recommence à augmenter. En d'autres termes qu'il n'y ait plus de fonte massive de glace. Soit parce que le climat se serait stabilisé, soit parce qu'il n'y aurait tout simplement plus assez de glace qui fonde pour influencer cette salinité.



Situation hypothétique: changement de température annuelle moyenne si l'AMOC s'effondre complètement⁴

¹ Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), en anglais IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), est une organisation internationale créée en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Son objectif principal est d'évaluer les informations scientifiques, techniques et socio-économiques disponibles sur le changement climatique.

² The Atlantic Meridional Overturning Circulation is very likely to weaken over the 21st century for all considered scenarios (high confidence), however an abrupt collapse is not expected before 2100 (medium confidence). If such a low probability event were to occur, it would very likely cause abrupt shifts in regional weather patterns and water cycle, such as a southward shift in the tropical rain belt, and large impacts on ecosystems and human activities. Climate Change 2023 Synthesis Report, IPCC (GIEC), page 78.

³ Open Letter by Climate Scientists to the Nordic Council of Ministers, Reykjavik, October 2024

⁴ Overlooked possibility of a collapsed Atlantic Meridional Overturning Circulation in warming climate. Liu, W., Xie, S.-P., Liu, Z. & Zhu, J., Science Advances, 7 (2017).

70% d'auto-alimentation en Suisse: ambition ou illusion ?

La Suisse produit environ 50% de ce qu'elle consomme. Une initiative fédérale souhaite porter ce taux à 70%. Mais, entre pression démographique, choix environnementaux et évolution des pratiques agricoles, est-ce réaliste ? Décryptage avec Daniel Erdin, expert en statistiques agricoles.



En augmentation constante depuis la Seconde Guerre mondiale, la productivité est en recul depuis 2014 (DR)

L'auto-alimentation alimentaire est un sujet récurrent en Suisse. La question refait surface à chaque crise, comme lors de l'épidémie de Covid-19 ou de la guerre en Ukraine, mais aussi quand on parle des mesures en faveur de la biodiversité, qui ont une influence directe sur la production agricole.

Nous voterons d'ailleurs prochainement sur cette question, suite au dépôt de l'initiative fédérale «Pour une alimentation sûre». Cette dernière demande que la Suisse atteigne un taux d'auto-alimentation net de 70%, alors qu'il fluctue actuellement autour des 50%. Les initiants réclament également qu'on privilégie la production de denrées végétales par rapport à la production animale.

Pour comprendre ce que ces chiffres représentent concrètement sur le terrain et comment ils pourraient évoluer, nous nous sommes tournés vers un expert: Daniel Erdin, statisticien et res-

pensable d'AgriStat, le service statistiques de l'Union Suisse des Paysans (USP).

Une population en constante augmentation

Tout d'abord, qu'est-ce qu'on entend exactement par auto-alimentation ? «Il s'agit du pourcentage de la production indigène par rapport à la consommation brute, c'est-à-dire la quantité consommée directement par la population, mais aussi les matières premières utilisées dans les produits transformés, ainsi que les pertes et le gaspillage alimentaire», répond Daniel Erdin.

Concrètement, ce taux d'auto-alimentation dépend de plusieurs facteurs, dont la population, qui subit actuellement une forte pression démographique. «Nous arrivons maintenant à 9 millions d'habitants, et cela continue d'augmenter», rappelle Daniel Herdin.

Autre paramètre, les surfaces cultivables à disposition: «Elles n'ont pas diminué de manière significative ces dernières années, relève le statisticien. Toutefois, ce qui aggrave la situation, c'est que les surfaces perdues concernent souvent les terrains les plus fertiles et les plus adaptés à l'agriculture, souvent les plus plats et les plus prisés pour la construction».

Les impacts climatiques et les pratiques agricoles

Mais le plus intéressant à observer, quand on parle d'auto-alimentation, c'est la production. Elle était en constante augmentation depuis la Seconde Guerre mondiale, portée par l'essor de la mécanisation dans l'agriculture et le développement intensif des produits de traitement. Mais, depuis 2014, la courbe s'est inversée. Et la cause principale n'est pas due, comme on l'a dit, à la diminution des surfaces cultivables. Mais au change-

ment climatique et aux mesures mises en place pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires, d'engrais, et favoriser la biodiversité.

Par ailleurs, de plus en plus d'agriculteurs font le choix de passer en bio ou en extenso. «Prenez le blé, par exemple, 70% des surfaces cultivées sont désormais en production extenso. C'est une bonne chose sur le plan environnemental, et ça peut être tout aussi rentable pour les agriculteurs, grâce aux soutiens de la Confédération. Cependant, ces surfaces produisent des rendements plus faibles, ce qui impacte directement le taux d'auto-alimentation», explique Daniel Erdin, en ajoutant: «On ne peut pas tout avoir, le beurre et l'argent du beurre. Si l'État accorde des paiements directs pour encourager une production plus extensive et protéger la nature, cela ne peut pas stimuler en même temps la productivité».

Grand écart entre production végétale et animale

Aujourd'hui, le taux d'auto-alimentation est de 54%, en Suisse. Mais si l'on observe séparément production végétale et production animale, il y a une grande disparité: la première ne dépasse pas les 36%, tandis que la seconde atteint 95%. «On voit que pour la viande, et tout ce qui est animal, ce taux est beaucoup plus haut. Par exemple, on produit plus de lait qu'on en consomme en Suisse. En revanche, on est assez bas pour tout ce qui est végétal. Exception faite pour les pommes de terre (70%) ou encore le sucre (56%), mais la production de betterave sucrière a beaucoup diminué en productivité ces dernières années, avec l'évolution climatique et l'interdiction de nombreux produits phytosanitaires.»

Quant aux fruits suisses, ils ne représentent que 23% de notre consommation, les légumes, 44% et les céréales, 47%.

En diminuant la production animale, pourrait-on augmenter substantiellement la production végétale. Ce n'est pas mathématique, comme l'explique Daniel Erdin. «On va vers une diminution de la consommation de viande, c'est une réalité, et il y a de plus en plus de flexitariens. Mais ce serait illusoire de croire qu'on peut tout simplement remplacer une partie de la production animale par davantage de production végétale: Près de 70% des surfaces agricoles sont occupées par des prairies et des pâturages, qui sont utilisés principalement pour l'élevage. Sans ruminants, ces terres ne peuvent pas être exploitées. Ce ne sont pas des surfaces appropriées pour les cultures végétales.»

Trouver un juste milieu

Alors, pour en revenir à la question de départ, pourrait-on augmenter fortement le taux d'auto-alimentation en Suisse ? «Aujourd'hui, il s'élève à 54%. Et je pense qu'en 2030, on sera plutôt à 50%, vu que la population suisse augmente, alors que la production est en légère baisse. Donc, quand on parle de 70%, cela ne paraît pas très réaliste. Ou cela exigerait énormément de sacrifices. En revanche, maintenir un auto-alimentation à la hauteur de 50% est important pour la sécurité alimentaire», assure Daniel Erdin, en complétant: «On pourrait se dire qu'on est riches et qu'on peut importer ce que l'on veut. Mais il suffit d'une crise alimentaire dans un pays pour que les exportations soient bloquées. Et là, notre argent ne sert plus à rien. C'est pour ça qu'il est important de produire une partie de ce que nous consommons. C'est comme une assurance. Mais je pense que la population n'est pas prête à payer une couverture maximum –ce qui serait le cas avec un auto-alimentation de 70%, en revanche, on veut avoir une assurance partielle.»

Pascale Bieri/AGIR

Histoire

Calendrier historique du Valais 28 février 1521 - Charles-Quint et la Caroline

La lutte entre Georges Supersaxo et Mathieu Schiner qui divise le Valais au début du 16e siècle voit un nouvel acteur entrer en scène. Ce 28 février 1521, le tout nouvel empereur des Romains, Charles Quint confirme la Caroline et le titre de prince de l'empire Romain pour les évêques du Valais. C'est une dernière victoire pour le cardinal Mathieu Schiner qui assistait

au sacre de l'empereur, le 23 octobre 1520 à Aix-la-Chapelle. Malgré cela, l'évêque de Sion ne reviendra pas en terre valaisanne, il décèdera de la peste le 1er septembre 1522 peu de temps après le conclave où il obtint de nombreuses voix, sans pour autant réussir à se faire élire pape. Chassé du Valais en 1517 après la Paix des patriotes, Schiner mourra en exil.

Son adversaire Georges Supersaxo ne tardera pas à connaître aussi l'exil. Accusé de vouloir vendre aux Bernois des mines et des terres aux Savoyards, il fut condamné par la Diète en février 1529. Il s'enfuit à Vevey pour éviter la levée de la matze. Il mourut dans cette ville en cette même année 1529. Les deux hommes se retrouveront finalement réunis dans un exil mortuaire.

Tiré de: 366 Histoires du Valais «En route vers le 200e», RhôneFM Pierrot Métrailler Éditions du Lys dans les Étoiles, 2015

Portrait de l'empereur Charles V par Juan Pantoja de la Cruz Source : Musée du Prado



En été, surchauffe électrique

L'été, l'Europe et la Suisse connaissent de plus en plus souvent des excédents d'électricité solaire. Mais ces quantités ne peuvent actuellement être stockées pour l'hiver qu'à des coûts exorbitants.

Cela paraît aberrant, mais aux heures ensoleillées, les producteurs d'électricité paient de plus en plus souvent aux consommateurs une «taxe d'élimination» pour l'électricité. Lorsque de plus en plus de panneaux solaires sont installés sur les toits et les façades, d'importants surplus ont lieu à certaines heures en été. Même les pays voisins ne savent pas quoi faire de toute cette électricité. Comme il n'y a pas d'acheteurs, l'électricité est rejetée dans la bourse. On reçoit même de l'argent. C'est exactement ce qui s'est passé en Suisse en 2024 pendant 292 heures – un record.

Si les objectifs de la loi sur l'énergie sont atteints, la production durant l'été pourrait dépasser la consommation de 15 térawattheures (TWh). A titre de comparaison, la consommation estivale est actuellement de 30 TWh. Alors que la Suisse affichera donc un excédent important l'été, elle sera en déficit l'hiver. La question est donc la suivante: est-il possible de conserver 15 TWh d'électricité estivale pour l'hiver? Spontanément, trois options émergent: les centrales de pompage-turbinage, les batteries ou l'hydrogène. Mais dans quelle mesure ces solutions sont-elles réalistes?

Des centaines de centrales de pompage-turbinage

Dans une centrale de pompage-turbinage, l'eau est pompée d'un lac inférieur vers un lac supérieur à l'aide de l'électricité excédentaire. En hiver, l'eau pompée vers le haut serait à nouveau évacuée vers le lac inférieur. L'eau fait alors tourner des turbines qui produisent de l'électricité.

La plus récente centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance a coûté 2,1 milliards de francs. Selon nos estimations, il faudrait construire 600 installations similaires pour stocker le surplus estival. Cela coûterait 1260 milliards de francs, soit l'équivalent d'une fois et demie la performance économique de la Suisse.

Les centrales de pompage-turbinage jouent certes un rôle important dans le nouveau modèle énergétique. En effet, elles permettent de stocker l'électricité excédentaire bon marché et de la restituer la nuit ou le matin, lorsque le soleil ne brille pas (encore). Mais elles ne sont absolument pas adaptées à un stockage saisonnier, comme l'a montré l'estimation ci-dessus.

Le canton de Soleure pour stocker des batteries

Lorsque l'on évoque un surplus d'électricité, on pense immédiatement aux batteries. Après tout, tout le monde a des piles à la maison pour sa lampe de poche ou ses jouets. Les mégapacks Tesla sont des batteries qui font la taille d'un conteneur. Un mégapack stocke 3,9 mégawattheures d'électricité. En Suisse, il faudrait donc charger 3,85 millions de ces mégapacks pour stocker le surplus d'électricité estivale.

Un mégapack coûte 1 million de francs. Le coût d'acquisition s'élèverait donc à la somme conséquente de 3,85 milliards de francs. Par ailleurs, la surface nécessaire pour installer tous ces méga-packs correspondrait à la taille du canton de Soleure. Les stockages de batteries, tout comme les stations de pompage-turbinage, sont donc totalement inadaptées à un stockage saisonnier. Elles servent uniquement pour compenser les manques à court terme et peuvent aider à maintenir la stabilité du réseau.

L'hydrogène, ce mot magique

Si les centrales de pompage-turbinage et les batteries ne sont pas envisageables, qu'en est-il de la production d'hydrogène? Au premier abord, l'idée est bonne. Il s'agit de prendre le surplus d'électricité solaire, de s'en servir pour faire fonctionner un électrolyseur qui décompose ensuite l'eau en ses deux

composants: l'hydrogène et l'oxygène. L'hiver, l'hydrogène produit de manière écologique permet d'alimenter des turbines à gaz. On obtient ainsi de l'électricité pour l'hiver, en quantités limitées.

Investir dans la production d'hydrogène est toutefois une démarche coûteuse. Pour traiter 15 TWh d'électricité solaire pendant, par exemple, 1000 heures d'ensoleillement, il faut des capacités d'électrolyseurs de 15 000 mégawatts. Selon KPMG, les coûts d'investissement, y compris les prestations d'ingénierie ainsi que les assurances, s'élèvent à 2000 francs par kilowatt de puissance, ce qui correspondrait à 30 milliards de francs.

Des coûts plus élevés qu'une grande centrale nucléaire

Dans un deuxième temps, il faudrait stocker l'hydrogène produit. Pour ce faire, la Suisse devrait investir dans un système de stockage «lined rock caverns», soit des cavités rocheuses. Le coût estimé varie considérablement, de 4 à 37 milliards de francs. Enfin, des centrales à gaz supplémentaires seraient nécessaires pour transformer l'hydrogène en électricité.

Ainsi, les coûts d'investissement pour l'espoir que représente l'hydrogène devraient donc se situer entre 38 et 71 milliards de francs. A titre de comparaison, la construction de la centrale nucléaire la plus chère du monde à Flamanville a coûté 22 milliards de francs, et 32 milliards de francs si l'on inclut les coûts du Une telle centrale nucléaire produirait alors environ 13 TWh d'électricité par an pendant au moins 60 ans.

Quels investissements sont nécessaires pour stocker 15 térawattheures d'électricité pour l'hiver? Les calculs montrent qu'il n'existe actuellement aucune possibilité abordable de déplacer de grandes quantités d'électricité produite l'été pour une utilisation l'hiver.

Le déficit d'électricité l'hiver pourrait être atténué par d'immenses accumulateurs de chaleur, comme ceux utilisés au Danemark. Il s'agit typiquement d'un grand bassin d'eau couvert, chauffé à 90 degrés par des capteurs solaires, qui permet de chauffer les appartements l'hiver.

Mais cela ne permet pas encore d'utiliser le surplus d'électricité solaire. Selon les spécialistes, un accumulateur de chaleur serait certes possible avec l'électricité produite l'été, mais l'expérience fait défaut. Dans tous les cas, de telles solutions n'ont de sens qu'avec un réseau de chauffage à distance. Or, en Suisse,

de tels réseaux ne couvrent qu'une très petite partie des besoins en chaleur.

Des solutions contre la surproduction

Si l'électricité ne peut pas être stockée pour l'hiver, il y a un problème: si l'électricité est injectée dans le réseau sans qu'il y ait une demande correspondante, des surcharges peuvent survenir. Il faut donc définir quelles mesures pourraient y remédier.

Cinq mesures sont mises en avant. Premièrement, le problème peut être atténué par des tarifs d'électricité flexibles. L'électricité devrait être consommée lorsqu'elle est abondante, et les propriétaires d'installations solaires devraient, dans la mesure du possible, alimenter le réseau lorsque l'électricité est rare.

Toutefois, en Suisse, les consommateurs ne sont pas incités à réagir au signal-prix, car ils sont livrés à un prix fixé l'année précédente. En Allemagne, il s'est avéré que les clients devaient avoir un avantage d'au moins 100 euros pour accepter des prix dynamiques.

Deuxièmement, pour contrer les menaces de saturation du réseau, on peut développer massivement le réseau. Mais cela coûterait très cher. Le problème est que jusqu'à présent, les producteurs d'électricité solaire n'ont pas eu à tenir compte du fait que leur installation puisse être bien intégrée au réseau ou non. Les coûts de raccordement sont tout simplement répercutés sur tous les consommateurs.

Troisièmement, à l'instar des tarifs d'électricité dynamiques, les redevances pour le réseau pourraient assurer une utilisation plus régulière. En Australie, l'opérateur de réseau Ausgrid a introduit un modèle dans lequel l'injection entre 10 et 15 heures est pénalisée, tandis que celle issue de batteries entre 16 et 21 heures est récompensée. Aujourd'hui, en revanche, un propriétaire de maison individuelle remplit typiquement son accumulateur un matin ensoleillé. L'après-midi, lorsque le stockage est plein, il alimente le réseau public, ce qui pèse énormément sur celui-ci.

Toutefois, pour mettre en œuvre de nouveaux modèles tarifaires, des compteurs intelligents sont nécessaires. D'ici 2027, 80 % des ménages suisses devraient en être équipés. En 2023, ce pourcentage était de 26 %. Ce n'est qu'à ce moment-là que les accumulateurs, les pompes à chaleur et la charge des voitures électriques pourront être gérés dans le but de réduire la congestion du réseau.

Adapter les subventions

Quatrièmement, l'augmentation du nombre d'heures où les prix sont négatifs montre que les subventions aux énergies



renouvelables devraient être modifiées. D'un point de vue économique, le mieux serait de fixer un prix cohérent pour le CO2, ce qui donnerait aux sources d'énergie décarbonées un avantage concurrentiel. Toutefois, les taxes sur le CO2 se heurtent à une résistance bien connue.

C'est pourquoi la plupart des pays soutiennent le développement des énergies renouvelables. Toutefois, ces subventions doivent au moins être organisées de manière que les exploitants d'installations solaires aient intérêt à injecter de l'électricité dans le réseau lorsqu'ils en ont besoin et qu'elle a donc une valeur, par exemple en hiver.

Par ailleurs, il convient de se demander dans quelle mesure le subventionnement des petites installations sur les toits et les façades (qui contribuent fortement à la surabondance d'électricité en été) est encore pertinent si, d'une part, la valeur de l'électricité devient négative pendant de nombreuses heures et si, d'autre part, les effets d'aubaine atteignent 50 %. La moitié des installations auraient donc été construites, même sans subvention de l'Etat.

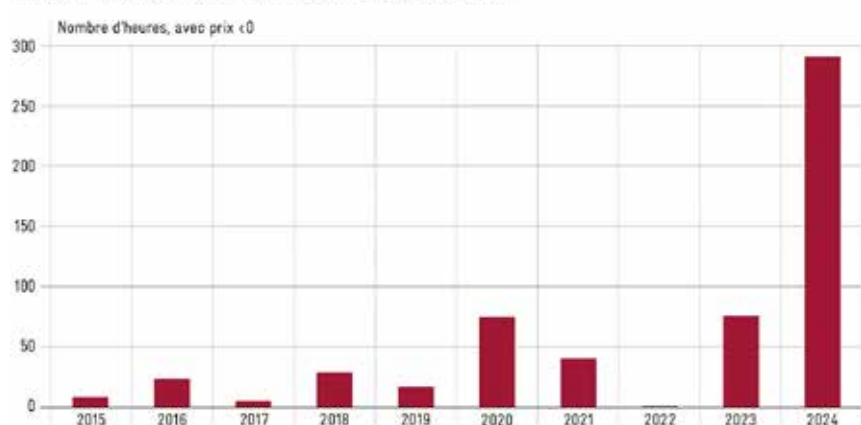
La cinquième et dernière mesure n'est pas très appréciée des propriétaires d'installations solaires, mais elle permet de soulager considérablement le réseau. La loi permet aux fournisseurs d'électricité de limiter la production solaire. Si l'injection est par exemple limitée à 70 % de la puissance maximale, la perte de rendement ne serait que de 3 %. Parallèlement, cela permettrait d'éviter les surcharges du réseau.

Le boom de l'énergie solaire pose donc des problèmes, car comme le disait déjà Paracelse: «C'est la dose qui fait le poison». L'objectif de la politique énergétique est que l'électricité soit garantie toute l'année, à un prix abordable et sans émissions de CO2. Toutefois, comme nous l'avons souligné, la focalisation unilatérale sur l'électricité solaire ne favorise que partiellement la sécurité d'approvisionnement en hiver et menace en même temps son accessibilité financière.

Christoph Eisenring
Senior Fellow et Chef de programme et de recherche
Avenir Suisse

Multiplication des prix négatifs sur le marché suisse de l'électricité

Les colonnes indiquent combien de fois la bourse de l'électricité a fixé des prix négatifs pour la Suisse. Sur le marché «day-ahead», les prix sont déterminés heure par heure pour le lendemain.



Source: EMBER, ENTSO-E

Figure: Avenir Suisse

Une saga charrataine au Missouri

Une ro



Été 1918, c'est le temps des fenaisons et des moissons pour les fermiers du Missouri. Les Etats-Unis sont entrés dans la Première Guerre mondiale depuis plus d'un an. Émile est hospitalisé à la suite d'un accident (le 2^e). L'hospitalisation d'Émile contre-carre tous ses projets, comme fêter le jour de l'Indépendance (4 juillet) aux côtés de sa bien-aimée et reporter la réalisation du mariage, tout en lui laissant du temps pour mettre au point les particularités de leur futur foyer.

Springfield, 27 juin 1918

Pendant qu'il languit sur son lit d'hôpital de la Frisco, Émile a tout loisir d'écrire à son amoureuse; il évoque la question de la météo, de la saison des foins, de la moisson et des labours pour l'ensemencement de la prochaine récolte. Émile s'interroge sur l'endroit idéal où le futur couple s'installera; Ruby s'en remet à l'expérience acquise au cours de ses déplacements. Émile philosophe sur les qualités que tout fermier devrait posséder pour assurer sa réussite ainsi que sur les vertus de l'épouse d'un fermier. Enfin, il regrette amèrement de ne pouvoir passer le jour de la fête nationale en compagnie de Ruby.

«Ma très chère Ruby

Votre lettre vient d'arriver, et je suis comme toujours très heureux d'avoir de vos nouvelles, et comme je sais que vous êtes impatiente d'avoir de mes nouvelles, je vais vous accorder ce plaisir tout de suite. Maintenant que je ne peux rien faire d'autre, je n'ai pas trouvé de meilleure façon de passer le temps que de vous divertir un peu avec mes écrits; bien sûr, quand je travaillais je n'ai pas négligé de vous écrire. J'ai toujours trouvé le temps de profiter de votre agréable compagnie en vous écrivant. Et par

mi toute la correspondance que je reçois, la vôtre est toujours celle que j'attends avec le plus d'impatience et que je lis avec le plus de plaisir.

La pluie que vous avez eue lundi a dû s'étendre à l'ensemble de l'État, car il a plu ici aussi. Dimanche soir et lundi matin, les agriculteurs ont été très satisfaits. Je n'ai pas eu de nouvelles de mes parents depuis environ deux semaines. Je suppose qu'ils m'attendent bientôt à la maison. Dans ma dernière lettre je leur ai dit que je leur rendrais visite dès que je serais capable de marcher. La dernière fois que j'ai eu de leurs nouvelles, ils progressaient très bien dans leurs travaux. Ils avaient fauché le trèfle, récolté en partie le blé et labouré trois fois les champs pour le maïs. Ils ont donc très bien démarré et pris de l'avance dans leurs travaux.

Vous pensez que puisque j'ai beaucoup voyagé je suis mieux placé que vous pour choisir l'endroit idéal de notre futur foyer. J'ai vu beaucoup de régions et de climats différents au cours des 15 dernières années, mais aucun ne me plaît en particulier. Je n'en sais pas plus aujourd'hui sur ce qui devrait être le meilleur endroit où vivre que je ne l'étais lorsque je n'avais pas vu plus de choses que vous. Je vous le dis

chérie, il y a du bon et du mauvais partout, bien sûr il y a des régions plus riches que d'autres. Mais les terres sont tellement onéreuses qu'il est difficile pour les pauvres de posséder leur propre ferme. Et ceux qui achètent des terres à crédit mettent du temps, voire toute une vie, pour amortir leur dette. Cela ne change pas grand-chose où il se trouve, mais je vais vous dire ce que je pense de la voie à suivre pour atteindre le succès et le bonheur. Je pense que le plus important est de s'aimer. Ensuite, tout fermier devrait faire preuve de confiance et de bienveillance à l'égard de son entourage. Je n'ai jamais rencontré de fermier qui a réussi sans aimer son chez soi, son métier et la fierté des améliorations apportées à sa ferme; le respect de la nature et le soin apporté au bétail contribuent à la prospérité de chaque fermier. Si l'on s'y prend de la bonne manière, voilà, selon mon opinion, ce que devrait être un fermier.

Puisque je ne peux pas vous parler, ma chère, je pourrais tout aussi bien vous écrire et vous dire ce que je pense que son épouse devrait être. Pour l'encourager dans son ambition, elle devrait toujours être joyeuse, s'intéresser au bien-être de son foyer, être économe tout en ayant une disposition pour

l'épargne. Malgré les difficultés et les épreuves que les honnêtes gens rencontrent généralement lorsqu'ils élèvent une famille dans l'honneur, le respect et la reconnaissance de la communauté dans laquelle ils résident, l'espoir de mon ambition est l'Amour, la Prospérité et le Bonheur.

Eh bien, ma chère, compte tenu de l'état de ma blessure, je me porte aussi bien que possible. J'espère pouvoir marcher dans quelques jours et lorsque je serai en ville, je me ferai photographe et je vous en enverrais une. Je suis terriblement désolée, ma chère, de ne pas pouvoir être avec vous pour le 4, comme cela avait été prévu. J'ai vraiment hâte d'être à nouveau à vos côtés. J'espère qu'il ne se passera pas beaucoup de temps avant que je puisse profiter de votre aimable compagnie. J'espère que vous passerez de bons moments et que vous vous amuserez. Ne travaillez pas trop pendant ces journées de grandes chaleurs et prenez soin de votre santé. Écrivez-moi très bientôt.

Mes meilleures salutations à tous

Aurevoir ma Ruby et comme toujours mille mots d'amour,

Émile

Alors vous et Gladys travaillez toujours ?»

Springfield, 5 juillet 1918

Ils se chicanent sur le niveau de style de leur écriture; Ruby, née en Amérique, a suivi sa scolarité américaine alors qu'Émile qui n'était plus en âge de fréquenter l'école à son arrivée en terres américaines s'est familiarisé avec la langue anglaise par ses lectures et ses contacts; saluons le progrès d'Émile dans la maîtrise de sa nouvelle langue. Émile se réjouit de rencontrer sa bien-aimée le 9 août, le jour de son anniversaire. Les deux amoureux tergiversent sur les potins familiaux, les amours contrariés de la sœur de Ruby, les efforts d'Émile pour instaurer des liens amicaux entre sa belle-sœur Julie et sa bien-aimée. Enfin, Émile évoque la possibilité de s'installer du côté de St. James, pas très loin de chez les parents de Ruby. Émile craint que les conséquences de la guerre viennent contrarier ses projets.

«Ma très chère Ruby,

Je viens de recevoir votre bienveillante lettre et, bien sûr, j'étais ravi d'avoir de vos nouvelles. Ne me dites plus que vous ne savez pas écrire aussi bien que moi. Je pense que

vous m'avez surpassé avec votre qualité d'écriture. Quoi qu'il en soit, ma chérie, votre écriture exprime de très bons principes, et j'apprends et j'ai de plus en plus confiance en la fille idéale que je cherchais depuis si longtemps et que j'espérais trouver un jour; si je n'ai pas le privilège d'être près de vous et de profiter de votre tendre affections, vos lettres me tiennent compagnie et occupent la plus grande partie de mes pensées et de mon bonheur.

Je suis vraiment désolé de vous décevoir, ma chérie, car je sais que vous attendez ma lettre pour samedi, ou au moins dimanche, ainsi que mes photos. Vous ne l'aurez pas avant lundi ou mardi. Je suppose que vous pensez que je vous avais oubliée. Non, pas du tout. Je vous aime et vous apprécie chaque jour davantage et j'aimerais pouvoir être plus souvent avec vous et parler de tant de choses et de principes qui concernent notre relation. Vous dites que Gladys [sœur de Ruby] est de mauvaise humeur parce qu'elle va devoir s'éloigner de son amoureux. Eh bien, elle n'est pas plus à plaindre que vous. Vous ne voyez pas votre bien-aimé très souvent, n'est-ce pas, ma chère ? Et Gladys ne s'en va pas très loin, si ce n'est à Cherryville [une quinzaine de km de son amoureux].

Eh bien, nos espoirs d'il y a un peu plus d'un mois de célébrer le 4 juillet ensemble, ont été déçus mais j'espère au moins pouvoir être avec vous le 9 août ou avant. Vous savez pourquoi, chérie ? [Anniversaire de Ruby]

Je vais bien, depuis que je vous ai écrit la semaine dernière, j'ai été en ville avec l'aide de mes béquilles. Parfois, je rends visite à l'un de mes cousins [Emery Moret, leurs mères Rose et Marie-Louise, filles de Gabriel Cretton, sont sœurs] qui possède une belle maison près de l'hôpital. Nous sommes très bien soignés, nous avons beaucoup de bonnes choses à manger et tout est impeccable. Je pense que je vais devoir rester ici encore au moins un mois, peut-être plus longtemps, mais ne vous inquiétez pas, ma chère, je serai avec vous dès que possible.

Vous me dites que vous n'avez reçu qu'une seule lettre de ma belle-sœur [Julie, l'épouse de son frère Félix]. Eh bien, je vous dis qu'elle a fort à faire pour tenir la maison et donner un coup de main aux champs pendant la haute saison. Et bien sûr, vous pouvez imaginer que l'écriture ne peut pas lui être aussi passionnante que celle d'une personne amou-

HEIGHT		BUILD			COLOR OF EYES	COLOR OF HAIR	
Tall	Medium	Short	Slender	Medium	Stout	Brown	Black
21	22	23	24	25	26	27	28

La fiche d'Émile Magnin du registre de conscription du 12 septembre 1918

ouri

mance amoureuse (6)

reuse (Ha Ha). Elle a connu cette période amoureuse il y a quelque temps [mariée en 1906]. Je sais que cela m'ennuie d'écrire à quelqu'un, et en fait, je fais court quand je dois écrire pour des affaires professionnelles, et vous savez que pour elle vous êtes une étrangère, pourtant je suppose qu'elle serait fière de faire votre connaissance car elle a une très bonne opinion de vous, alors ne vous inquiétez pas. J'essaie de vous écrire autant pour elle que pour moi. Quand je vous disais que cela m'ennuyait d'écrire, je voulais dire à n'importe qui mais pas à celle que j'aime le plus. Je pourrais lui écrire avec plaisir à tout moment et sans devoir y réfléchir longtemps.

Vous avez eu votre part de travail difficile par ce temps de grande chaleur, et je pense que vous et Flo-

rence êtes à l'endroit le plus chaud. Je me souviens qu'il faisait terriblement chaud sur la faucheuse, surtout lorsqu'on utilisait le cheval. J'ai souvent aidé à charger le foin sur le char, mais j'utilisais presque toujours la fourche.

Parfois, je pense que je pourrais trouver un endroit qui me convienne près de St. James, ce serait plus proche de chez vous. Il n'y a que qu'environ 55 kilomètres de route de campagne à parcourir en chariot de là jusqu'à chez vous. Nous y avons vécu dans notre ferme pendant environ 25 ans et nous n'avons jamais entendu parler de cambriolage. J'aime la campagne dans les environs de Dillard notamment pour l'élevage du bétail, mais d'après ce que vous me dites, je n'aimerais pas vivre à cet endroit. C'est très



Le jour de l'Indépendance – 4 juillet – commémore la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776 vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

La conscription

Le 6 avril 1917, les États Unis d'Amérique déclarent la guerre à l'Allemagne et entrent officiellement dans la Première Guerre mondiale. Le *Selective Service Act*, voté le 18 mai 1917, autorise le Président à augmenter les effectifs de l'armée. Ainsi, tous les hommes, âgés de dix-huit à quarante-cinq ans, résidant sur le sol américain, sont appelés à s'inscrire sur les registres. Pour une population d'environ cent millions d'individus, ce sont près de vingt-quatre millions d'hommes qui s'inscrivent. Une première session de conscription a lieu le 5 juin 1917 pour les hommes nés entre le 6 juin 1886 et le 5 juin 1896; une deuxième séance est organisée, le 5 juin 1918, pour ceux nés entre le 6 juin 1896 et le 5 juin 1897; enfin, le 12 septembre 1918, ce sont les hommes nés entre le 11 septembre 1872 et le 12 septembre 1900.

Les fils de Louis Théodule Magnin – Émile, Félix, César et Arthur – se sont enrégistrés le 12 septembre 1918.

désagréable quand on s'absente pour le repas et que l'on se fait voler des affaires.

Est-ce que les gens dans votre voisinage continuent de vous taquiner à case de moi ? Êtes-vous très ennuyée ou qu'ont-ils à dire à ce sujet ? Veulent-ils savoir si vous allez bientôt vous marier ? Je me demande comment ce conducteur a su que j'étais à l'hôpital. Je ne pense pas qu'un seul de mes compagnons de travail soit passé par là depuis que je me suis blessé.

La guerre continue d'appeler sous les drapeaux beaucoup de nos gar-

çons et de nombreux hommes mariés. Si j'apprenais que je devrais y aller, je préférerais que ce soit avant notre mariage. Je pense que ça doit être horrible d'être séparé, si la guerre dure un certain temps, beaucoup ne reviendront jamais.

Écrivez-moi vite. Il est facile d'écrire quand on est amoureux, et on peut facilement se raconter beaucoup de choses. Nous nous connaissons assez bien maintenant, donc vous n'avez pas besoin de tout garder pour vous, vous voyez ce que je veux dire.

Au revoir, ma chère Ruby.

Beaucoup de mots affectueux pour vous.

Salutations à tous,

Votre Émile»

La semaine prochaine Émile nous donnera des précisions sur son accident et son opinion sur le fait de travailler le dimanche.

robert giroud

Publicité

Une famille eSUV électrisante.

5 ANS GARANTIE USINE KM ILLIMITÉS*

All-New TUCSON Hybrid 4x4 | New KONA Electric | NEXO Fuel Cell | New SANTA FE Hybrid 4x4.

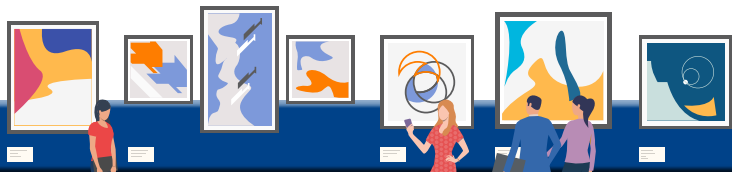
*La garantie usine européenne Hyundai de 5 ans avec kilométrage illimité est seulement valable pour les véhicules acquis par un client final chez un partenaire officiel Hyundai (en Suisse et dans l'Espace économique européen), selon les conditions dans le document de garantie. - La garantie pour la batterie haute tension est valable pour 8 ans ou 160000 km. - Plus d'informations sur hyundai.ch/garantie



clipautomobiles
www.clipautomobiles.ch

Clip Automobiles SA, Route Cantonale 32, 1964 Contthey
Tél. +41 27 346 64 24 / www.clipautomobiles.ch

Culture



Alexandre de Broca
Exposition | Peinture contemporaine dans un monde en mutation
Mars 2025

Vernissage Vendredi 28 février 2025 à 19h00
Exposition Me-je-ve-sa de 14h00 à 18h00
Finissage Dimanche 30 mars 2025 à 16h00
16h00 : « Résidence »
Présentation par Alexandre de Broca de vingt tableaux créés au cours du mois de mars.
17h00 : « En promenade avec Robert Walser »
Textes lus par Marthe Keller et Jean-Pierre Gos. Accompagné en musique par Sara Oswald.

Entrée Libre
Informations www.riddes.ch

La Vidondée | Riddes

Décès



- | | | |
|--|---|--|
| Robert Menegay
97 ans, Sion | Georgette Lugon-Moulin
99 ans, Martigny | Georges Clerc
76 ans, Les Evouettes |
| Amédée Duc
95 ans, Crans-Montana | Dino Giglio
52 ans, Mièze | Georgette Coppex-Weber
98 ans, Monthey |
| Claudine Wälchli-Roy
77 ans, Riddes | Adrienne Fournier Théodulox
91 ans, Veysonnaz | Danièle Dorsaz-Curdy
82 ans, Le Bouveret |
| Antoine Fauchère
94 ans, Evolène | Jean-Claude Berra
82 ans, Ursy | Jacques Picon
90 ans, Le Bouveret |
| Martine Clément-Dulex
81 ans, Lonay | Jean-Bernard Borgazzi
80 ans, Chamoson | Yvette Beney
91 ans, Vétroz |
| Serge Gross
71 ans, Vernayaz | Othmar Ritz
96 ans, Sion | Jeannette Formaz
85 ans, Orsières |
| Hermine Gillioz
90 ans, Riddes | Maurice Gehri
Vex | Père Jean-Paul Fournier
83 ans, Fribourg |
| Maurice-A. Mathys
77 ans, Sion | Madeleine Barras-Bourban
95 ans, Veyras | |
| Gérard Jollien
89 ans, Vétroz | Gaby Pouget
93 ans, Orsières | |
| Josiane Garnier-Vouilloz
78 ans, Saxon | Anne-Françoise Garnier
69 ans, Saxon | |
| Norbert Moulin
69 ans, Vollèges | Raphaël Sanchez
43 ans, Grône | |
| Elisabeth Constantin-Boson
90 ans, Leytron | Manuel Joaquim
72 ans, Sion | |
| René Allaman
74 ans, Le Châble | Moreira Godinho
81 ans, Sion | |
| Daniel Guy
71 ans, Sion | Abbé Etienne Margelisch
101 ans, Martigny | |
| Marie-Claude Bagnoud
83 ans, Flanthey | Roger Fournier
101 ans, Martigny | |

Cinéma



SIERRE www.cinesierre.ch

Le Bourg 027 455 01 18
God Save The Tuche: 28.02 et 04.03 à 18 h; 01.03 à 16 h; 02.03 à 14 h, 10 ans / Maria: 01-03.03 à 20 h 30; 02.03 à 16 h, 12 ans / L'Attachement: 28.02 et 04.03 à 20 h 30; 01-03.03 à 18 h; 02.03 à 19 h, 12 ans, drame français de Carine Tardieu avec Valeria Bruni Tedeschi, Pio Marmai, Vimala Pons

Le Casino 027 455 14 62
Bridget Jones – Folle de lui: 28.02 et 01-03-04.03 à 20 h 30; 02.03 à 19 h, 12 ans / Captain America – Brave New World – 3D: 28.02 et 01.03 à 17 h 30; 02.03 à 16 h, 12 ans / Paddington au Pérou: 01.03 à 15 h; 02.03 à 13 h 30; 03-04.03 à 18 h, 6 ans

SION www.cinesion.ch

Arlequin 027 322 32 42
Dis-moi juste que tu m'aimes: 28.02 et 01-03-04.03 à 17 h 30; 02.03 à 16 h 30, 12 ans, drame français d'Anne Le Ny avec Omar Sy, Élodie Bouchez, Vanessa Paradis / Bridget Jones – Folle de Toi: 28.02 et 01-03-04.03 à 20 h; 02.03 à 19 h, 12 ans / Paddington au Pérou: 01-03-04.03 à 15 h; 02.03 à 11 h et 14 h, 6 ans

Lux 027 322 15 45
L'Attachement: 28.02 et 01-03-04.03 à 18 h; 02.03 à 11 h 30 et 17 h, 12 ans / God Save The Tuche: 28.02 à 20 h 30; 01-03-04.03 à 15 h 30 et 20 h 30; 02.03 à 14 h 30 et 19 h 30, 10 ans

Capitole 027 322 32 42
A Real Pain: 28.02 et 01-03.03 à 20 h 30 (vf); 02.03 à 11 h (vo ss-titrée fr./all.) et à 20 h 30 (vf); 04.03 à 20 h 30 (vo ss-titrée fr./all.), 12 ans, comédie dramatique américaine de Jesse Eisenberg avec Jesse Eisenberg, Kieran Culkin, Will Sharpe / Mufasa – Le Roi Lion: 02-03-04.03 à 15 h 30, 6 ans / La Pie Voileuse: 04.03 à 18 h, 10 ans, drame de Robert Guédiguian avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Gérard Meylan / The Brutalist: 02.03 à 13 h 45, 16 ans, drame américain de Brady Corbet avec Adrien Brody, Felicity Jones et Guy Pearce / Wisdom of Happiness: 28.02 et 01-02-03.03 à 18 h, 8 ans, vo ss-titrée fr., documentaire suisse de Barbara Miller et Philip Delaquis

Les Cèdres 027 322 15 45
Maria: 28.02 et 01-03.03 à 17 h 30; 02.03 à 17 h, 12 ans, biopic américain de Pablo Larraín avec Angelina Jolie, Pierfrancesco Favino, Alba Rohrwacher / Captain America – Brave New World: 28.02 et 01-03-04.03 à 20 h; 02.03 à 19 h 30, 12 ans / Solum et Moi: 03-04.03 à 15 h, animation, 6 ans / Mufasa – Le Roi Lion: 02.03 à 14 h 30, 6 ans / When The Light Breaks: 02.03 à 11 h 30; 04.03 à 17 h 30, 16 ans, drame islandais de Rúnar Rúnarsson avec Elín Hall, Mikael Kaaber, Katla Njálisdóttir

MARTIGNY www.cinerive.com

Casino 027 722 17 71
Brainwashed Sex-Camer: 04.03 à 18 h, 16 ans, vo ss-titrée / Wisdom of Happiness: 28.02 et 03.03 à 18 h 15, 8(10) ans, vo ss-titrée / L'Attachement: 28.02 à 20 h 45; 01.03 à 18 h, 12(14) ans / Chambre d'à côté: 02.03 à 17 h, 12(14) ans / God Save The Tuche: 01-03-04.03 à 20 h 45; 02.03 à 19 h 45, 8(10) ans / Paddington au Pérou: 01-03-04.03 à 15 h 30; 02.03 à 14 h 30, 0(6) ans

Corso 027 722 26 22
Bridget Jones – Folle de Lui: 01-04.03 à 20 h 45, 12 ans / Géniales !: 01.03 à 10 h, 0(6)ans / Maria: 28.02 et 03.03 à 20 h 45; 01-04.03 à 18 h; 02.03 à 20 h, 12(16) ans / Mon Cake Préféré: 03.03 à 18 h, 12(16) ans, vo ss-titrée / Shambhala – Le Royaume des Cieux: 02.03 à 1 h 30, 16 ans, vo ss-titrée / The Brutalist: 01.03 à 13 h 30, 16 ans, vo ss-titrée / Un Parfait Inconnu: 28.02 à 17 h 45; 02.03 à 17 h, 12(14) ans / Mufasa – Le Roi Lion: 02.03 à 14 h; 03-04.03 à 15 h, 6(8) ans /

MONTHEY www.cinerive.com

Plaza 021 925 88 84
God Save The Tuche: 28.02 et 01-03.03 à 18 h 15, 8(10) ans / Paddington au Pérou: 01-03.03 à 15 h 45, 0(6) ans / Géniales !: 01.03 à 10 h, 0(6) ans / L'Attachement: 28.02 et 01-03.03 à 20 h 30, 12(14) ans



IMPRESSUM
Editeur: Le Confédéré SA
Préresse: graphidesign.ch, Frédéric Hoffer, 1965 Savièse
Photos: tous droits réservés
Impression: Centre d'Impression Romand ESH Medias, Monthey
Contact: Av. de la Gare 28, 1920 Martigny, Tél. 027 722 65 76, redaction@confedere.ch, publicite@confedere.ch, www.confedere.ch
Abonnement annuel: 149.– / Diffusion: Hebdomadaire

Sudoku FACILE

9 3 8 1 6 4 8 1 4 2 6 6 5 1 3 4 7 3 9 5 2 5 8 1 4 6 2 3 3 5 8 6 1 3 5

Sudoku MOYEN

7 8 1 2 4 2 8 5 3 6 5 1 9 4 7 8 6 1 9 4 6 7 9 4 6 7 1 7 5 4 3

Sudoku DIFFICILE

3 6 7 6 8 5 8 1 7 9 4 1 7 2 9 9 5 2 6 3 3 9 4 5 2

Sudoku DIABOLIQUE

3 1 7 6 5 3 4 1 3 4 8 2 1 2 3 9 6 5 2 1 8 9 3 6 8 5 4



Solution FACILE N° 7

7 4 6 2 3 5 9 8 1 2 3 1 8 9 4 6 5 7 5 9 8 1 6 7 2 4 3 6 5 7 4 2 3 8 1 9 9 8 4 6 7 1 5 3 2 1 2 3 9 5 8 7 6 4 3 6 9 5 4 2 1 7 8 8 7 5 3 1 9 4 2 6 4 1 2 7 8 6 3 9 5

La règle: chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (les régions sont les 9 carrés de 3 x 3 cases)



Solution MOYEN N° 7

7 6 8 9 3 4 5 2 1 2 3 1 5 6 8 9 7 4 4 5 9 1 2 7 3 8 6 8 7 6 3 1 2 4 5 9 5 9 3 4 7 6 2 1 8 1 4 2 8 5 9 6 3 7 6 1 7 2 4 5 8 9 3 9 2 4 7 8 3 1 6 5 3 8 5 6 9 1 7 4 2

La règle: chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (les régions sont les 9 carrés de 3 x 3 cases)



Solution DIFFICILE N° 7

8 6 5 4 1 3 7 9 2 9 3 1 7 6 2 4 8 5 4 2 7 8 5 9 6 3 1 1 8 6 5 3 7 9 2 4 5 7 9 2 8 4 3 1 6 3 4 2 6 9 1 8 5 7 2 1 8 3 7 6 5 4 9 7 9 3 1 4 5 2 6 8 6 5 4 9 2 8 1 7 3

La règle: chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (les régions sont les 9 carrés de 3 x 3 cases)



Solution DIABOLIQUE N° 7

6 1 9 5 7 8 3 2 4 4 3 7 1 2 6 9 8 5 5 2 8 9 3 4 7 1 6 2 9 5 4 1 3 8 6 7 3 7 4 6 8 5 2 9 1 1 8 6 2 9 7 5 4 3 8 6 2 3 5 1 4 7 9 9 5 1 7 4 2 6 3 8 7 4 3 8 6 9 1 5 2

La règle: chaque chiffre de 1 à 9 doit être présent une et une seule fois sur les lignes, les colonnes et les régions (les régions sont les 9 carrés de 3 x 3 cases)



Château de Beauregard

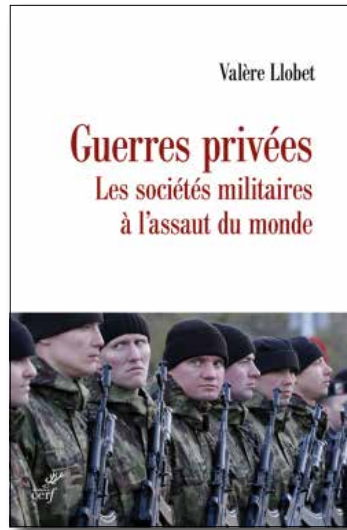
L'Imprenable

Sur l'éperon rocheux dominant l'entrée du Val d'Anniviers, un château mythique dormait, à demi enfoui sous ses décombres...

Réalisées entre 2009 et 2011, les campagnes de fouilles ont permis de passer du mythe aux réalités matérielles.

Le résultat est là, répondant à toutes les attentes même si le château conservera sa part de mystère.

Editions Favre, Lausanne ISBN 978-2-8289-2243-6



Guerras privadas - Les sociétés militaires à l'assaut du monde

L'enquête inédite qui lève le voile sur les dessous de la privatisation de la guerre.

Le groupe Wagner en Ukraine et la firme Blackwater en Irak ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Voici comment les contractors d'aujourd'hui remplacent les mercenaires d'hier.

Pourquoi les États encouragent-ils la prolifération des acteurs privés? Quels sont les enjeux? Quels sont les risques?

Alors que la France voit son influence s'étioler en Afrique sous les coups de boutoir russes, les armées privées chinoises aiguisent leurs armes.

La situation internationale se tend et les groupes privés poursuivent leur irrémédiable expansion.

Editions du Cerf, Paris ISBN : 9782204158664

Mot Mystère

Solution du N° 7 : AEROGRAPHE

Thème : MOUVEMENT (6 lettres)

TV I R E R R R E S S E R D E R O I A O E T E E E R A M E E T E R F R T C S I T P S E P P P E L T T E A R E S U E O S R M A N U N N L T A C T I F R L O I R D C A A L I S O A L L E R A R T R E P L I O E U R Z I G Z A G U E R M O C N R E C N M D O U B L E R A V S C V R E A M A R C H E R N R N O I S R O T O H A C A R O A U E R T T A B A B R I O U I N G A E Y I N A C T I O N G S V D E D T E O I R E I L P E R S A U R E C N E D A C O I V E A E R L E I R E R T N E N T M E L R G E T V R E N G I O L E V E R U E R O

- ABATTRE MARCHER ACTIF MAREE ALLER NAGER ARRETER NATATION BRIO ONDOYER CADENCE ONDULER CAHOT OSCILLER DEPART OTER DERIVER PAS DOUBLER RAMPANT ECRASER RECULER ELOIGNER REDRESSER EMERSION REPLIER ENTRER RETIRER ESSOR ROTATION ETENDRE RUADE FUITE RUER GALOPER SECOUER GLISSER TIC GRAVIR TORSION GRIMPER TROT HAUSSER VIE IMMOBILITE VIF INACTION VIRER INERTIE VOLANT LARGO ZIGZAGUER LEVER

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

- 1. Commerce de la vaisselle et des ustensiles de table 2. Trouble - Croupade 3. Ville d'Inde - Homme de race noire 4. En les - Veuves noires 5. Patio - Venus au monde 6. Revenant - Période d'activité sexuelle des mammifères mâles 7. Décodage - Chapeau 8. Anciennes unités monétaires du Pérou - Fais erreur 9. Auxiliaire - Contrat de location 10. Nom grec de deux chaînes de montagnes (Asie et Crète) - Elue de nouveau 11. Panier suspendu à un ballon - Opulence 12. Maladies infectieuses de la peau

VERTICALEMENT

- 1. Elle ne consomme aucun aliment d'origine animale 2. Récréation - Argon 3. Anion - Femme qui est à la tête d'une université 4. Instrument - Mous 5. Planète - Cassius Clay 6. Traînas - Lycée professionnel 7. Lutécium - Cité légendaire bretonne - Perdue 8. Emmailoter - Bernache 9. Paradis - Guitare 10. Diriger - Parcours des yeux 11. Brame - Cuirs 12. Anglais - Espace économique européen

Solution MOTS CROISÉS N° 7

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 T A I L L E C R A Y O N E B L O U I I N U L E C A L I B R E R C E S H E R V E N A N T N E G R I A S T O O S A F O S B A R R C A L M I J I M I N E R I O E U V E E F F A E R E R E C L O R A T I L L A S E L L E S I S O L L E R N E A N T E R N E P R E S S E E

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Grid for crossword puzzle with black squares indicating non-letter positions.

Vous connaissez forcément St-Pierre-de-Clages, et sa passion pour les livres

Aujourd'hui, une nouvelle page s'écrit avec l'ouverture d'un lieu unique, porté par l'association Road Sweet Road : un espace dédié à la littérature classique, au théâtre et à la poésie, où les mots et la musique se rencontrent pour créer une atmosphère envoûtante.

L'inauguration aura lieu le 5 mars 2025, de 13h à 18h, avec le vernissage du dernier livre de Christian Pannatier, accompagné d'une lecture.

En partenariat avec le Village Suisse du Livre, nous souhaitons faire vi-

brer cet espace à travers des lectures, des concerts acoustiques, des soirées poétiques, des contes et du théâtre. Un véritable carrefour culturel où les pages se mêlent aux mélodies.

Les amateurs de littérature et de musique y trouveront leur bonheur avec

un large choix de livres et de vinyles, neufs et d'occasion.

Depuis 2007, Road Sweet Road Records s'impose comme un label indépendant dynamique, avec plus de 300 concerts programmés et de nombreuses productions d'artistes suisses et internationaux.



Arnaud Favre, Gilles Métrailler, Séverine Stalder, Aline Monsciani-Carrupt, Christine Fournier, Luc Monsciani-Carrupt, Gianluca Cavallera, Christian Pannatier.



Les jubilaires 2025

Fanfare la Fraternité Liddes



Lors de son concert annuel du 22 février, la Fraternité de Liddes a fêté les 25 d'activité de son porte drapeau. De gauche à droite: Donat Crettenand (directeur), Régis Frossard (jubilare), Jenny Lonfat et Ariane Lattion (co-présidentes).



Le 8 mars à 17h00, place à la musique avec le vernissage du dernier album de Luke Hilly, Seeger & Guthrie.

Nous avons hâte de vous retrouver à La Musette pour partager ensemble notre amour des livres et de la musique !

Le comité:

Luc Monsciani-Carrupt: Président
Gianluca Cavallera: Vice-président
Aline Monsciani-Carrupt: Caissière
Gilles Métrailler: Secrétaire (Créateur du logo)
Séverine Stalder, Christine Fournier, Christian Pannatier, Arnaud Favre: Membres

La Musette, Rue de l'Église 34, 1955 Saint-Pierre-de-Clages, vous accueillera:

- du mercredi au vendredi, de 14h à 18h
- le samedi, de 10h à 15h (hors événements)

Publicité

**Et si tu changeais ta vie...
...simplement en te
brossant les dents ?**

**Contacte-moi
et je t'explique:**

Samuel Sierro
+41 79 578 75 99
sierro75@bluewin.ch

VÉTROZ

Salle de Bresse

Samedi 8 mars 2025 à 20h

CONCERT ANNUEL

de la fanfare et tambours Union

Direction:
Lionel FUMEAUX

Présentation:
Axelle et Stella

www.fanfareunion.ch
www.tamboursunion.ch
Facebook.com/unionvetroz